

CA1
EA
80C17f

DOCS

Canada



43-229-451

M
.b1849955

le **Canada**

à l'heure
du monde

**LIBRARY DEPT. OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTRE DES AFFAIRES EXTERIEURES**

Le pays	3
La population	25
Le gouvernement	45
L'économie	61
La culture	85
La place du Canada dans le monde	105

**NON - CIRCULATING /
CONSULTER SUR PLACE**

Publié en vertu de l'autorisation
de l'honorable Mark MacGuigan,
secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures,
Gouvernement du Canada, 1980

Direction des programmes d'information
à l'étranger
Ministère des Affaires extérieures
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0G2

Le pays



Imaginez l'Europe, toute l'Europe, de l'Atlantique à l'Oural.... et, sur ce «pays-continent», 23 millions d'individus seulement, soit à peine plus que la population du Bénélux.

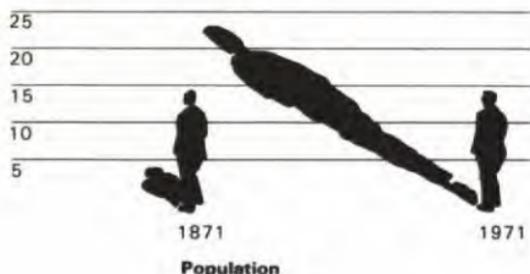
Difficile à imaginer? Certes, et même les Canadiens—car c'est de leur pays qu'il s'agit—ont bien du mal à se rappeler, s'ils habitent Terre-Neuve par exemple, que quand ils se mettent à table pour déjeuner, vers midi, leurs compatriotes du Yukon se lèvent à peine puisque, chez eux, il n'est encore que sept heures du matin environ.

L'immense masse territoriale du Canada s'étend, pour ainsi dire, du pôle au 45^e parallèle. D'est en ouest, *a mari usque ad mare* comme dit sa devise, le pays va de l'Atlantique au Pacifique, comme ponctué de part et d'autre par les grandes îles de Terre-Neuve, face à l'Europe, de Vancouver, face à l'Asie. Entre ces deux océans, une route, assurément la plus longue du monde: la Transcanadienne, 9 600 km de béton et d'asphalte, la traversée de l'Afrique du nord au sud, sans feu rouge, ou à peu près.

Ces quelque dix millions de kilomètres carrés ne sont, bien sûr, pas entièrement occupés, il s'en faut.



Population
en millions



Encore aujourd'hui, 89 p. cent du territoire n'a pas de population permanente. D'immenses forêts et les terres glacées de l'Arctique couvrent une bonne partie du nord du pays. Près de 80 p. cent des Canadiens habitent des agglomérations urbaines qui s'échelonnent d'est en ouest, à moins de 400 km de la frontière américaine. De plus, 60 p. cent de la population est concentrée entre Québec et l'extrémité ouest du lac Ontario. Cette concentration au sud du pays s'explique, à la fois, par l'histoire et par les réalités géographiques, le climat en particulier dont il ne faudrait pas croire, pourtant, qu'il est, partout et toujours, neigeux et glacial.

Si les hivers continentaux sont longs et rigoureux, il n'en est pas moins vrai que certaines régions de l'Ouest reçoivent moins de neige que certains endroits d'Europe ou des États-Unis; les habitants de l'île de Vancouver cueillent leurs dernières roses à Noël, leurs premières jonquilles dès fin février. Quant à l'est du pays, il n'est pas rare qu'il connaisse dans les premières semaines d'août des jours d'une humidité et d'une chaleur quasi tropicales.

5



La route transcanadienne, considérée actuellement comme la plus longue du monde (9600 km), relie la côte est à la côte ouest.

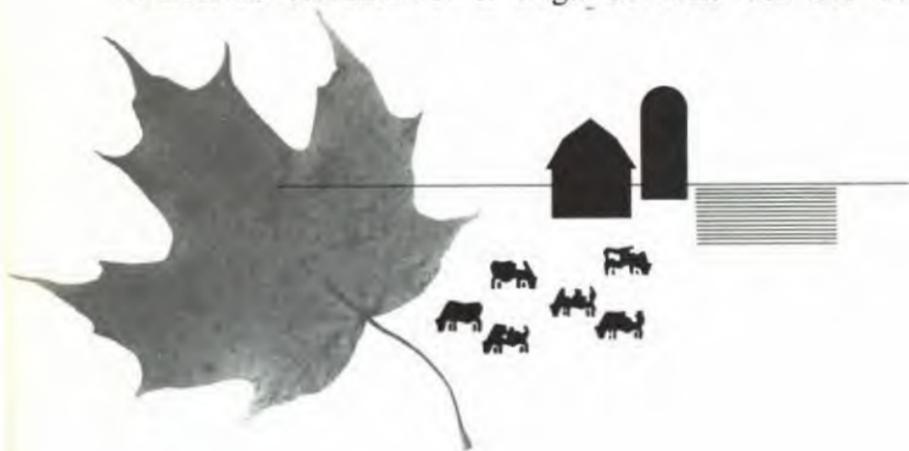
Les diverses régions

Les réalités géographiques ont représenté, selon le cas, un facteur négatif ou positif dans le peuplement du pays. Le Canada se compose de six grandes régions naturelles. Ce sont, à l'est, les provinces de l'Atlantique et le sud-est québécois avec leur paysage vallonné, leurs ports de pêche prospères, leurs petites exploitations agricoles et leurs industries forestières. Viennent ensuite les basses-terres du Saint-Laurent, situées au sud du Québec et de l'Ontario, le long du fleuve qui ouvrit le pays à la colonisation et en bordure des Grands Lacs, la plus grande étendue d'eau douce du monde. Cette région, l'une des plus fertiles du pays, fut d'un accès aisé pour les colons européens. Actuellement, elle est la plus peuplée et la plus industrialisée. Le Bouclier canadien, autre région naturelle, représente près de la moitié de la superficie totale du pays. Allant de la côte nord du Québec aux côtes des Territoires-du-Nord-Ouest, le long de l'océan Arctique, il s'étend tout autour de la baie d'Hudson. Ses roches anciennes ont donné naissance à un paysage de collines aux sommets arrondis, où se succèdent les lacs innombrables, les marais, et le «maskeg» (paysage de tourbière-

6



res). Si le Bouclier semble avoir peu d'attraits, il n'en est pas moins un réservoir de richesses considérables: minéraux, houille blanche et forêts y abondent. Quant à la région des plaines de l'ouest qui renferme d'importants gisements de pétrole, de gaz naturel, de charbon et de potasse, elle est le prolongement septentrional des grandes plaines centrales d'Amérique du Nord qui s'étendent jusqu'à l'Arctique. Elle coïncide avec les provinces des Prairies à la population dispersée, provinces dont le sud se consacre essentiellement à la culture des céréales... Plus à l'ouest, enfin, les Rocheuses canadiennes, bande de plus de 800 km de large s'étendant de l'ouest de l'Alberta à la côte du Pacifique, recouvrent une grande partie de la Colombie-Britannique et du territoire du Yukon. Leur beauté sauvage attire de nombreux touristes. On peut y admirer le plus haut sommet du pays, le mont Logan (6 050 m), qui se trouve en une région reculée du Yukon. L'île de Vancouver et les vallées du sud de la Colombie-Britannique, riches en minéraux et très boisées, sont fort peuplées. Il n'en est pas de même de la sixième région naturelle, région désolée inconnue de la plupart des Canadiens eux-mêmes: il s'agit de celle des îles de 7







l'Arctique située à peu près entièrement au-delà du Cercle polaire et dont les sommets glacés atteignent de deux à trois mille mètres d'altitude. On ne trouve là que de rares collectivités fort isolées et peu nombreuses.

Comment le pays prit forme

La carte du pays et la façon dont il s'est peuplé représentent 400 années d'histoire, ce qui ne doit pas nous faire oublier que les Européens en connaissaient l'existence bien avant de l'avoir officiellement découvert. Dès le tournant du millénaire, les Scandinaves y coupaient du bois sur la côte est. Et dès le XV^e siècle, les pêcheurs anglais, français, espagnols et portugais connaissaient les fameux bancs de Terre-Neuve. Lesquels d'entre-eux furent les premiers à prendre contact avec une population autochtone dispersée et vraisemblablement peu nombreuse? Nul ne le saura jamais. Ce qui est probable, toutefois, c'est que ceux qu'on a appelés les Esquimaux, mais qui s'appellent eux-mêmes les Inuit, c'est-à-dire «les Hommes», avaient mis 5 000 ans pour traverser le désert de glace, d'ouest en est,



jusqu'au Groënland, sans tenter de progresser vers le sud.

Pour ce qui est des autres aborigènes établis dans les régions où les Européens pénétrèrent, on devait les appeler les Indiens depuis qu'en 1492 Christophe Colomb crut atteindre les Indes en découvrant les Amériques. Quant au nom «Canada», il semble qu'il fit son apparition avec les premiers arrivants qui, ayant entendu les Indiens des tribus iroquoises et huronnes désigner leurs peuplements sous le nom de «kanata» (qu'eux-mêmes prononçaient Canada) pensèrent qu'il s'appliquait à l'ensemble du pays.

Historiquement, la conquête de l'Amérique du Nord par les Européens commence à la fin du XV^e siècle. A la tête d'une expédition anglaise, le navigateur italien Jean Cabot prend possession de Terre-Neuve et de la côte est du Canada au nom du Roi d'Angleterre, Henri VII, en 1497. Toutefois, ce sera le Français Jacques Cartier, navigateur de Saint-Malo, qui, en 1535, remontera le Saint-Laurent jusqu'au village indien de Hochelaga, site de la future ville de Montréal. Si sa tentative de trouver un passage vers l'Asie avait 11



Une carte de l'Amérique du Nord de 1667 montre les territoires

-  anglais
-  français
-  espagnols
-  disputés

échoué, il ouvrait l'arrière-pays à ses compatriotes, amateurs de fourrures et, bientôt, colons.

Anglais et Français s'engageront dans une compétition qui leur assurera progressivement la maîtrise du continent nord-américain, à l'exception des terres découvertes par les Espagnols. En 1608, Samuel de Champlain établit son «abitation» à Québec qui devait devenir le berceau du Canada français. En 1610, Henry Hudson donne son nom à une baie qui apparaît comme une immense échancrure de la côte nord. De là, les célèbres «aventuriers» anglais de la baie d'Hudson (*adventurers*), rivalisant avec les Français, chercheront à s'assurer le monopole du commerce des fourrures avec les Indiens. Alors que les colonisateurs anglais se dirigent vers le nord et le sud, les Français se dirigent vers l'ouest; par le Saint-Laurent, ils atteindront les Grands Lacs et, par-delà, les plaines centrales et la vallée du Mississippi.

Le XVII^e siècle voit les Français prendre possession des rives du Saint-Laurent et, dans une certaine mesure, de l'Acadie, sur la côte est, tandis que les colonies anglaises de Nouvelle-Angleterre et de Vir-



Édifice du Parlement, vu de la Pointe Nepean, et statue de Champlain avec, à ses pieds, un Indien huron scrutant la rivière Outaouais. (L'explorateur remonta l'Outaouais à deux reprises, en 1613 et en 1650.)

ginie s'épanouissent; il voit également les rivalités entre les deux camps s'exacerber et culminer avec la chute de Québec qui, en 1759, amène les colonies françaises à se soumettre à la Grande-Bretagne.

L'histoire du continent nord-américain devait être jalonnée d'autres événements mémorables: la Déclaration d'indépendance des colonies américaines, en 1776, marque non seulement la naissance des États-Unis d'Amérique, mais aboutit à celle de l'Amérique du Nord britannique où affluent nombre de colons restés fidèles à la Couronne d'Angleterre. C'est à eux que l'on doit la colonisation de ce qui devint, par la suite, le sud de l'Ontario par exemple, et, d'une façon générale, la colonisation des régions qui donnèrent naissance à un Canada anglophone.

Une centaine d'années allaient encore s'écouler avant que la carte politique du continent nord-américain ne prît forme de façon à peu près définitive.

Des tentatives d'invasion de la part des États-Unis se soldèrent par la guerre de 1812-1814 qui opposa ceux-ci à la Grande-Bretagne. En 1846 on prolongea la frontière américano-canadienne jusqu'au Pacifique, 13

son tracé suivant le 49^e parallèle. Puis, la guerre civile ayant éclaté aux États-Unis et les puissants États du Nord en étant sortis vainqueurs, les colonies britanniques se sentirent de nouveau menacées par leurs voisins, ce qui en amena trois d'entre-elles—le Canada (c'est-à-dire le Québec et l'Ontario), le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse en partie autonomes—à former une union fédérale, la «Confédération», proclamée en 1867. Deux ans plus tard, celle-ci s'accroissait, au nord et à l'ouest, des immenses terres de la Compagnie de la baie d'Hudson que lui cédait le gouvernement anglais. Ces terres allaient bientôt constituer le Manitoba (1870) et, par la suite, les autres provinces des Prairies, la Saskatchewan et l'Alberta (1905), ainsi que les territoires du nord. Entre-temps, la Colombie-Britannique et l'Île-du-Prince-Édouard avaient, elles aussi, décidé de se fédérer (en 1871 et 1873, respectivement). Le Canada n'avait cependant pas encore pris sa forme actuelle: il fallait, pour cela, que des immigrants américains, britanniques et européens viennent peupler ses fertiles régions de l'ouest et que Terre-Neuve devienne sa dixième province (1949).

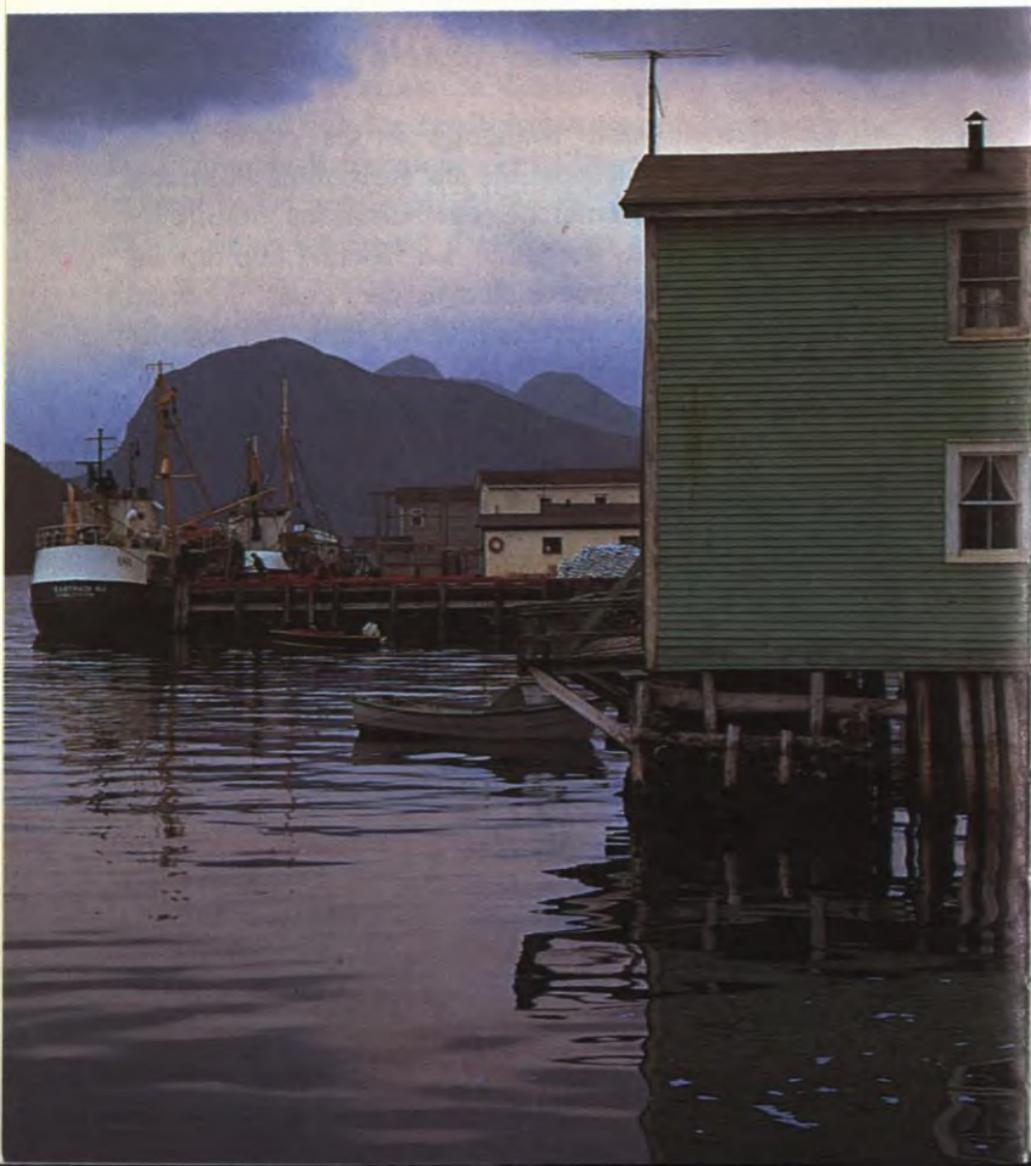
14



Un pays qui attire

Dès les premiers temps de la colonisation, les Canadiens se sont résolument attachés à vaincre les obstacles auxquels ils étaient en butte dans un immense pays à l'état de nature, un pays au climat rude où la terre était généreuse et où ils voulaient bâtir un monde nouveau. Mais, s'étant urbanisé et industrialisé, ayant acquis une technologie fort avancée, le Canada n'a pas perdu son attrait primitif: une grande partie de sa population vit du produit de ses terres, ses lacs, ses rivières, ses océans; son économie repose sur des ressources naturelles abondantes qui la stimulent autant qu'elles stimulent l'imagination et préoccupent les écologistes. Citadin, le Canadien aime encore à sentir la nature toute proche de lui.

Le Canada doit beaucoup à ses cours d'eau grâce auxquels il fut possible de surmonter l'obstacle majeur que représentaient des divisions naturelles orientées du nord au sud. Le Saint-Laurent, les Grands Lacs et les grands fleuves de l'Ouest jouèrent un rôle capital dans l'exploration du pays, son peuplement, et plus tard, dans l'essor de l'industrie canadienne. Sans ces grandes voies de communication il eût



été impossible que des industries basées sur l'exploitation des ressources naturelles se développent. Nombre de ces voies d'eau fournissent de l'énergie électrique en abondance. Quant au Saint-Laurent, il reste l'une des premières voies de communication du pays.

Le débit des rivières et des fleuves canadiens représente environ un dixième du volume d'eau charrié par tous les cours d'eau du monde. Les lacs sont les régulateurs naturels de cet incommensurable réseau. La photographie par satellite en a révélé près d'un million et demi. Aux plus étendus, les Grands Lacs, situés à la frontière canado-américaine, s'en ajoutent d'autres, véritables mers intérieures qui ont noms Grand Lac de l'Ours, Grand Lac des Esclaves, lac Winnipeg. (Chacun de ces trois derniers a une superficie égale, ou à peu près, à celle d'un pays comme la Belgique.)

Le littoral canadien, quant à lui, est l'un des plus longs du monde. Il est fort varié; la côte découpée du Pacifique offre aux regards ses fjords magnifiques et ses horizons montagneux et la côte atlantique ne manque pas de pittoresque non plus. Notons que l'on pêche la morue depuis plus de 400 ans à Terre-Neuve et que

17



les habitants de Nouvelle-Écosse s'enorgueillissent d'avoir construit certains des meilleurs voiliers du monde. Notons aussi que le Canada est devenu le premier exportateur de poisson et que la Colombie-Britannique et les provinces de l'Atlantique tirent une partie de leurs revenus de l'industrie de la pêche.

Un pays riche

Si le Canada est un pays d'eau, c'est aussi un pays de forêts puisque près de la moitié de sa superficie est boisée. Bien que l'érable soit son emblème, les conifères, y sont les plus répandus.

Ce sont les épinettes, les sapins baumiers et les pins qui fournissent le bois de papeterie. On les trouve de l'Atlantique au Yukon. En Colombie-Britannique, il n'est pas rare de voir se dresser des arbres de plus de soixante mètres de haut, ce qui s'explique par l'importance des précipitations dans cette province d'où provient la plupart du bois d'œuvre canadien.

Les pâtes et papiers sont les plus importants produits d'origine forestière et le Canada est le plus grand producteur de papier journal (40 p. cent du chiffre de la production mondiale).

18



Pour ce qui est de l'agriculture au Canada, la plupart des terres ne s'y prêtent pas, soit qu'elles soient arides, soit que le climat y soit trop rigoureux. Cependant, les terres cultivables n'en représentent pas moins 7 p. cent de la superficie totale du pays, c'est-à-dire des millions d'hectares de sols fertiles; 80 p. cent des terres cultivées se trouvent dans les Prairies, l'une des plus grandes régions céréalières du monde. En outre, les provinces de l'Ouest pratiquent l'élevage des bovins à grande échelle; les basses terres du Saint-Laurent, la culture mixte.

Presque tous les minéraux nécessaires à une économie moderne se trouvent dans le sous-sol canadien. Le Canada est le premier producteur du monde de nickel, de zinc et d'amiante. Au deuxième rang pour la potasse, au troisième pour l'or, il se classe au quatrième pour le cuivre. En outre, il exporte du minerai de fer.

Les trois quarts de l'énergie électrique produite dans le pays proviennent de la houille blanche, ce qui explique sans doute que le Canada soit parmi les premiers pays du monde en ce qui concerne la conception et la construction d'installations hydro-électriques, de

19



transmissions électriques et de systèmes de distribution. Ayant mis en valeur la plus grande partie de son potentiel hydro-électrique, il a de plus en plus recours à d'autres sources d'énergie, notamment à des ressources non renouvelables, mais, étant l'un des plus grands producteurs d'uranium, il n'a pas de souci immédiat à ce propos. Pour ce qui est de sa production de charbon, en 1978 elle a été inférieure d'un demi-million de tonnes au chiffre qu'elle devrait atteindre pour que ce combustible suffise aux besoins du pays.

Le Canada reste, pour des raisons tenant à la fois à sa géographie et à son économie, un exportateur net d'énergie, tout en étant, depuis peu, un importateur net de pétrole. L'Alberta dont provient la plus grande partie du pétrole et du gaz canadiens alimente par pipe-lines les provinces situées à l'ouest du Québec. Elle exporte également une partie de sa production aux États-Unis, alors que, dans l'ensemble, le Québec et les provinces de l'Atlantique font appel aux importations pour répondre à leurs besoins. Cependant, depuis plusieurs années, on a mis l'accent sur le principe d'auto-suffisance, sur la nécessité de prolonger les pipe-lines vers l'est du pays, de réduire les importations



de pétrole brut en exploitant le pétrole et le gaz naturel canadiens, d'accroître la production énergétique en général—celle d'énergie nucléaire en particulier—et de favoriser la conservation d'énergie par de nouvelles mesures.

Certaines entreprises d'envergure—telles la construction du gazoduc de l'autoroute de l'Alaska, le projet d'exploitation des sables bitumineux de l'Athabaska (Alberta), la prospection pétrolière dans la mer de Beaufort, au large de la côte de l'Arctique—sont passées au premier plan des préoccupations. La réalisation de tels travaux, alliée à l'implantation d'importantes mesures de conservation de l'énergie devrait assurer au Canada des ressources énergétiques suffisantes et sûres jusqu'au tournant du siècle.

Un environnement à protéger

Tout en mettant leurs ressources à profit, les Canadiens sont soucieux de protéger la nature et de respecter des modes de vie nés d'une tradition. La mise en valeur du Grand Nord, avec tout ce qu'elle implique—construction de routes, de pipe-lines, de villes—pose des problèmes particuliers du point de vue de la protection 21



de l'environnement. De nos jours, l'on s'efforce de protéger la faune forestière contre les effets néfastes de l'aménagement du territoire, des installations hydrauliques en particulier, tout en admettant que la chasse et le piégeage ont toujours la même importance aux yeux de certaines collectivités d'autochtones du Grand Nord désireuses de conserver leur mode de vie traditionnel.

L'essor des communications

Les considérations géographiques, omniprésentes, ont amené les Canadiens à se soucier très tôt des problèmes de transports et le chemin de fer a joué dans l'histoire du pays un rôle presque aussi important que les voies navigables. C'est ainsi que la Colombie-Britannique fit de la construction d'une voie ferrée transcontinentale la condition même de son adhésion à la Confédération. Cette voie, achevée en 1885, reliait l'est du pays à la côte du Pacifique, permettant la colonisation des Prairies dont elle devait, par la suite, acheminer les céréales jusqu'aux ports canadiens.

Le Canada possède un important réseau routier, ce qui est absolument indispensable dans un pays

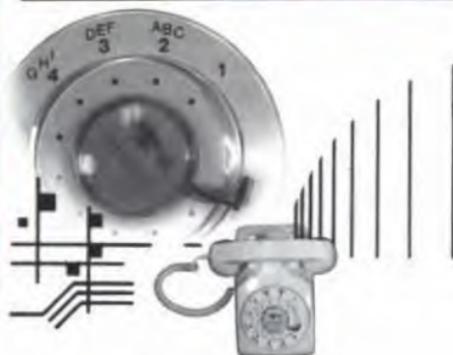


s'étendant sur toute la largeur d'un continent, un pays où, de plus, la population est fort mobile.

Si le Saint-Laurent et les chemins de fer assurent le transport en vrac de la plupart des produits de l'industrie canadienne, celle-ci est également desservie par les transports routiers. Pour ce qui est des voyageurs, sur de courtes distances, ils se déplacent surtout en autobus et en voitures privées, réservant l'avion pour les longs parcours à travers le pays. L'avion est également le moyen de transport idéal pour ceux qui désirent se rendre dans les localités isolées du Nord.

Si les chemins de fer et le télégraphe forment une structure de base en matière de communications, les télécommunications sont aujourd'hui le système nerveux du pays. Le réseau téléphonique transcanadien exploite les deux circuits micro-ondes les plus longs du monde qui servent indifféremment à la diffusion des émissions de radio et de télévision et à la transmission des conversations téléphoniques et d'autres données numériques communiquées par voies électroniques.

L'ère de la communication à longue distance a commencé en 1876 lorsqu'Alexander Bell, ayant construit une ligne longue de 13 km, reçut un appel télé-



phonique dans sa maison de Brantford, en Ontario. Aujourd'hui, les Canadiens sont grands consommateurs de téléphonie. Plus de 97 p. cent des foyers possèdent le téléphone, ce qui, en moyenne, correspond à un téléphone pour deux habitants.

En ce qui concerne la télévision, le pourcentage est le même. Les stations de télévision sont au nombre de cent environ, les stations de radio, au nombre de 500, ces chiffres étant ceux des postes ne diffusant que leurs propres émissions. (Des centaines d'autres postes transmettent des émissions venues d'ailleurs.) Le Canada est l'un des pays les plus avancés en ce qui a trait à la technologie de la distribution par câble. En certains endroits, 85 p. cent de la population ont la télédistribution.

Depuis quelques années, le Nord est, lui aussi, desservi par le réseau de télécommunications. La communication par satellites qui débuta en 1972 avec le lancement du premier d'une série de satellites canadiens est, en effet, la toute dernière solution que l'on ait apportée à un problème fort ancien, celui de la distance.

La population



Les premiers habitants du Canada, les Inuit (Esquimaux du Canada) et les Indiens, sont venus d'Asie à l'époque préhistorique, alors que l'Europe n'était encore qu'un continent sans nom. Quoiqu'ils soient aujourd'hui peut-être plus nombreux qu'ils ne l'ont jamais été, ils ne représentent que 1,5 p. cent de la population totale du pays (23 millions d'habitants). La plupart des Canadiens sont, en effet, d'origine britannique (44,6 p. cent) ou française (28,7 p. cent). Cependant, dès la fin du XIX^e siècle, l'immigration a contribué à donner au Canada une grande diversité culturelle. Depuis 1867, année de la proclamation de la Confédération, la proportion des Canadiens d'origine ethnique autre que française ou britannique—autochtones non compris— a augmenté, passant de 7 à 25 p. cent. D'autre part, si la plupart des Canadiens ont leurs racines en Europe, plus de 2 p. cent sont d'origine asiatique, africaine ou antillaise. Aucun des groupes ethniques du Canada n'est majoritaire par rapport à l'ensemble de la population.

Le caractère bilingue et multiculturel du Canada reflète bien ces données fondamentales. L'anglais est la langue la plus utilisée dans tout le pays, à l'exception



du Québec où vivent 85 p. cent des Canadiens de langue française (80 p. cent de la population de la province). Un tiers des habitants du Nouveau-Brunswick sont francophones et l'on trouve d'importantes collectivités de langue française à l'est et au nord de l'Ontario, ainsi que des noyaux francophones dispersés dans l'Ouest. Il y a presque autant de francophones vivant à l'extérieur du Québec, que d'anglophones vivant dans cette province.

Des langues, des origines ethniques, une histoire et un environnement différents expliquent les particularités régionales du Canada, particularités que le touriste perçoit rapidement dans le cas du Québec par exemple. Cette province qui, depuis des siècles, est le foyer de la présence française au Canada, voire en Amérique du Nord, a, en effet, un caractère distinctif. Les habitants de Terre-Neuve, quant à eux, s'ils vivent sur ce continent depuis aussi longtemps que la plupart des habitants du Québec, sont pour ainsi dire tous anglophones et, en majorité, d'origine britannique. Par opposition, les Canadiens dont les origines ne sont ni françaises ni anglaises constituent près de la moitié de la population des provinces des Prairies, dans l'ouest 27



du pays. Bien que toutes les régions aient gardé des langues et des traditions différentes, le contexte nord-américain y a façonné un mode de vie urbain quasi uniforme.

Le bilinguisme

L'anglais et le français, langues officielles du pays, possèdent un statut et des droits égaux quant à leur emploi dans toutes les institutions du Parlement et de l'administration fédérale. La Loi sur les langues officielles (1969) n'oblige pas les citoyens canadiens à parler ces deux langues, mais, partant du principe selon lequel la plupart des Canadiens n'en connaissent qu'une, elle stipule que les institutions relevant du gouvernement fédéral doivent leur offrir leurs services dans cette langue, chaque fois que le nombre de demandes le justifie.

Soixante-sept pour cent des Canadiens ne parlent que l'anglais et 18 p. cent uniquement le français; un peu plus de 13 p. cent parlent les deux langues. Deux pour cent ne parlent ni l'une ni l'autre. Le français est la langue maternelle de la majorité des citoyens bilingues.

28



La prédominance de l'anglais dans la plupart des régions du Canada s'explique par le grand nombre d'immigrants venus de Grande-Bretagne et des États-Unis, de même que par la proximité des États-Unis. Cependant, le français reste la langue habituelle de quelque six millions de Canadiens. A la suite de la conquête britannique du XVIII^e siècle, les descendants des colons français établis au Québec ont conservé leurs droits en matière de langue, de religion et de droit, et ont maintenu la cohésion de la société francophone. En outre, presque toutes les institutions canadiennes actuelles—qu'elles concernent la vie publique, privée ou culturelle, les domaines scientifique, juridique, économique ou politique—ont recours au français aussi bien qu'à l'anglais, étant au service, à la fois, des Canadiens francophones et anglophones.

Le multiculturalisme

La population du Canada se caractérise principalement par sa dualité linguistique. Quelles que soient leurs origines, la plupart des Canadiens emploient exclusivement l'une ou l'autre des deux langues officielles dans leurs études, leur travail, et pendant leurs loisirs. 29



Certains parlent l'anglais ou le français indifféremment. Cependant, le Canada compte diverses minorités qui ont conservé leurs traits culturels distinctifs—les minorités ukrainienne, italienne, grecque et chinoise pour n'en citer que quelques-unes. En 1971, la langue maternelle de 13 p. cent des Canadiens n'était ni le français ni l'anglais, et 7 p. cent d'entre eux s'exprimaient dans cette langue en famille. A défaut de leur langue d'origine, les minorités ont souvent conservé leurs traditions culturelles.

En 1971, le gouvernement fédéral a énoncé une politique de multiculturalisme, selon laquelle il reconnaissait que le pluralisme culturel dans un cadre bilingue constituait l'essence de l'identité du Canada. En conséquence, les enfants des immigrants font leurs études en anglais ou en français, parfois dans les deux langues, pour s'intégrer pleinement dans la société canadienne, tout en étant encouragés à préserver leur patrimoine culturel.

Les autochtones

30 Les Indiens et les Inuit sont fiers d'être qualifiés d'autochtones. Représentant moins de 2 p. cent de l'ensem-



ble de la population, ils constituent 48 p. cent de celle des Territoires-du-Nord-Ouest. Leur influence sur la vie canadienne se traduit de bien des façons, et ils constituent une force vive sur le plan culturel.

Les Indiens du Canada luttent depuis des générations pour résister à l'assimilation mais, depuis 40 ans, le mode de vie des Inuit et des Indiens du Grand Nord s'est beaucoup modifié en raison de l'intrusion de la technologie et de la culture venues du Sud, évolution qui, inévitablement, a entraîné des chocs culturels et de nouveaux problèmes sociaux.

Encouragées par le gouvernement fédéral, les populations autochtones essaient d'adopter ce qu'il y a de fonctionnel dans la civilisation moderne, ce qui répond le mieux à leurs besoins, tout en préservant de nombreux aspects de leur mode de vie traditionnel. Ces dernières années, les arts indiens et inuit, ont suscité un regain d'intérêt et ont acquis une réputation internationale.

Cette prise de conscience de leur identité par les autochtones a rendu son actualité à la question des droits fonciers qu'ils revendiquent à titre de premiers occupants du pays.

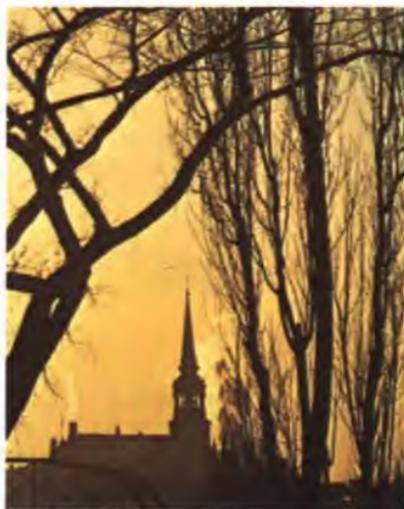


Religions

Depuis l'arrivée des premiers missionnaires venus évangéliser les autochtones, la religion a joué un rôle important dans l'histoire du Canada. L'église fut le centre de la vie spirituelle et sociale des premières communautés canadiennes et la religion continue à tenir une place importante dans la vie de nombreux Canadiens. Cependant, quoique les valeurs judéo-chrétiennes soient essentielles à la vie canadienne en général, il n'existe pas de religion nationale ou de religion d'État.

Les trois plus importantes églises: l'Église catholique, l'Église unie (qui regroupe plusieurs sectes protestantes) et l'Église anglicane, sont représentées dans chaque province. En outre, dans diverses régions, se sont formées des collectivités appartenant à certaines sectes protestantes moins importantes et des collectivités juives.

Depuis deux cents ans, le Canada a servi de pôle d'attraction à beaucoup de minorités religieuses victimes de persécutions dans d'autres pays. Récemment, des immigrants asiatiques y ont introduit l'islam, l'hindouisme, le bouddhisme et la religion des sikhs.



L'immigration

L'immigration a toujours été un facteur d'accroissement démographique important. Le Canada a ouvert ses portes à plus de 10 millions d'immigrants depuis la proclamation de la Confédération, en 1867, et à environ 3,7 millions depuis la Seconde Guerre mondiale.

D'une année à l'autre, le nombre d'immigrants a beaucoup varié, le maximum ayant été atteint en 1957 (282 000) et le minimum au début des années soixante (70 000 environ). En 1978, le Canada a reçu quelque 86 000 immigrants.

La nouvelle loi fédérale sur l'immigration (1978) affirme, pour la première fois, de façon explicite, les objectifs fondamentaux du Canada quant à l'immigration, à savoir, la réunion des familles, la non-discrimination, le secours des réfugiés et la promotion des objectifs économiques, sociaux, démographiques et culturels du pays. La nouvelle loi prévoit trois catégories d'immigrants: les personnes désirant immigrer pour des raisons familiales (réunion des familles), les réfugiés au sens de la convention internationale de 1951, les immigrants indépendants. Une nouvelle loi sur la citoyenneté, promulguée par le Parlement en 33



1977, a supprimé les distinctions faites entre les candidats à l'immigration selon le pays dont ils étaient ressortissants, et a fait passer de cinq à trois ans la durée réglementaire du séjour à effectuer au Canada en cas de naturalisation.

Si la Grande-Bretagne et l'Europe de l'Ouest ont été, pendant longtemps, les principales sources d'immigration, on constate depuis plusieurs années une diminution du nombre des demandes faites par les Européens, tandis qu'augmente celui des demandes de ressortissants d'Asie, des Antilles et des États-Unis.

Le Canada urbain

L'expansion de la population urbaine au Canada a toujours été plus rapide que l'expansion démographique dans son ensemble. C'est ainsi que le chiffre de population actuel est six fois plus élevé qu'il ne l'était au moment de la proclamation de la Confédération, en 1867, alors que celui de la population urbaine a été multiplié par vingt-cinq.

Il y a seulement cinquante ans, plus de la moitié de la population vivait dans des régions rurales; aujourd'hui, trois Canadiens sur quatre vivent dans les villes.



Si cette tendance se maintient, il est possible qu'en l'an 2000 neuf Canadiens sur dix vivent dans des agglomérations urbaines.

Le Canada est l'un des pays les plus urbanisés du monde. Plus de 58 p. cent de ses habitants vivent dans 23 centres urbains de plus de 100 000 habitants. Les trois plus grandes villes, Toronto, Montréal et Vancouver, comptent ensemble plus de 6,8 millions d'habitants, soit près de 30 p. cent de la population totale. Ces trois villes occupent moins d'un dix-millième de la superficie totale du pays, mais elles fournissent plus de 40 p. cent du produit national brut. Les villes qui se développent le plus rapidement sont Edmonton et Calgary, toutes deux en Alberta.

La province la plus urbanisée est l'Ontario (82 p. cent de la population totale de la province); la moins urbanisée, l'Île-du-Prince-Édouard (38 p. cent).

La population

On observe un vieillissement progressif de la population canadienne. En 1976, la moitié des Canadiens avait moins de 27,8 ans. On prévoit que d'ici l'an 2000 la moitié aura plus de 36 ans.





Au Canada, toute
saison est source de
joie pour les enfants.



L'évolution de la pyramide des âges se fait sentir sur le plan social et économique. Le taux de fréquentation scolaire a sensiblement baissé aux niveaux élémentaire et secondaire, ce qui traduit la diminution du nombre des enfants et adolescents. Par ailleurs, un nombre important de jeunes adultes issus de l'explosion démographique des années cinquante est venu grossir les rangs des Canadiens en âge de travailler (15 à 64 ans). Notons que ce nombre, déjà considérable, en ce qui concerne les plus jeunes surtout, ne cesse d'augmenter sans cesse, du fait de l'immigration et de taux de naissance et de décès jouant en faveur de cet accroissement.

L'espérance de vie est de 76,9 ans pour les Canadiennes, de 69,6 ans pour les Canadiens et, selon le dernier recensement, on compte 992 hommes pour 1 000 femmes.

L'évolution de la famille

La famille a toujours constitué l'unité fondamentale de la société canadienne mais



l'urbanisation a entraîné de nombreux changements dans sa composition, son importance numérique et le rôle de ses membres. Les exigences économiques et sociales et l'espace restreint des appartements ou maisons urbaines font que la plupart des ménages ont de la difficulté à satisfaire les besoins d'une famille nombreuse ou d'une famille comprenant d'autres membres qu'un couple et ses enfants.

L'urbanisation a modifié non seulement les fonctions de la famille, mais aussi le rôle de ses membres. De plus en plus, les femmes travaillent, apportant leur contribution en ce qui concerne les revenus de la famille. Quant aux hommes, ils ont accepté d'avoir une plus grande responsabilité à l'égard des enfants et en ce qui concerne les tâches du ménage.

L'enseignement

Presque tous les Canadiens fréquentent l'école pendant dix ans au moins. En raison de la complexité croissante des structures sociales et de la technologie, beaucoup poursuivent leurs études bien au-delà de la scolarité obligatoire. L'intérêt que l'on manifeste depuis plusieurs années pour l'instruction des adultes, qu'il

39



s'agisse de remettre à jour certaines connaissances, d'en acquérir de nouvelles ou de suivre des cours d'enseignement général, montre que l'instruction est un processus permanent.

L'enseignement relève des provinces (encore que le gouvernement fédéral gère un petit nombre d'établissements). Dix systèmes provinciaux distincts ont donc été créés, ce qui n'empêche pas que l'on constate des différences au sein d'une même province.

De façon générale, il y a trois cycles d'études successifs au Canada: enseignement élémentaire (primaire), secondaire, postsecondaire, c'est-à-dire, universitaire. La plus ancienne université est l'Université Laval, à Québec, fondée en 1663. La plus grande est l'Université de Toronto qui compte plus de 31 000 étudiants travaillant à plein temps.

Le logement

Environ 62 p. cent des familles canadiennes sont propriétaires de leur maison. Depuis 1970 seulement, plus d'un million de logements (maisons individuelles ou appartements) ont été construits au Canada. Le gouvernement veille tout particulièrement à ce que l'on



réponde aux besoins des familles à revenu modique. Il veille également à prendre des mesures pour ralentir l'expansion trop rapide de certains centres urbains au profit d'autres agglomérations.

La qualité du logement s'est améliorée pour toutes les couches de la population, indépendamment de leur revenu, ce qui est principalement attribuable à l'amélioration constante du niveau de vie en général.

Depuis vingt ans, on observe que la proportion des logements loués augmente. Par ailleurs, le nombre des habitations unifamiliales est inférieur à celui des autres catégories de logements, qu'il s'agisse d'habitations en cours de construction ou de celles qui existent déjà.

Les loisirs

Les progrès de l'industrie et de la technologie au Canada ont entraîné une diminution des heures de travail, ce qui a permis d'augmenter la durée des congés payés, d'avancer l'âge de la retraite et de donner une place plus importante aux loisirs.

La semaine de travail normale varie entre 35 et



40 heures, réparties en cinq jours ouvrables. En comptant les samedis et dimanches et tous les congés payés (fêtes et congés annuels), la plupart des employés canadiens ont au moins 124 jours de congé par an.

Selon une enquête sur les loisirs, la natation est l'activité récréative la plus populaire, suivie, en été, par le tennis, le golf et le baseball. Dans bien des régions, la bicyclette et le jogging sont maintenant les activités favorites des adultes qui, souvent, les pratiquent en famille.

En hiver, le patinage, le ski de fond et le ski alpin sont très prisés. Le hockey reste, traditionnellement, le sport populaire par excellence. Bien des amateurs y participent. Enfin, dans beaucoup de régions, le curling, jeu qui se pratique à l'intérieur, est le sport favori.

La télévision et la radio jouent un rôle important dans les loisirs des Canadiens dont certains se consacrent, chez eux, à des activités artisanales, tandis que d'autres aiment à jouer aux quilles (bowling), assister à des manifestations sportives, aller à des foires, écouter des concerts, voir de expositions, aller au cinéma et au théâtre.



Soins médicaux

Le gouvernement fédéral et les provinces ont élaboré des politiques et des programmes mixtes visant la santé de la population canadienne. Un programme complet de soins hospitaliers fut mis sur pied en 1958, suivi, dix ans plus tard, de l'institution d'une assurance garantissant le remboursement des soins médicaux.

Le gouvernement fédéral verse aux provinces la moitié du coût des programmes d'assurance à condition que ceux-ci répondent à certaines normes qu'il a fixées. (L'assurance doit offrir les mêmes garanties à tous, être complète et transférable d'une province à l'autre.) Soins médicaux et hospitalisation ne posent de problèmes pécuniaires à qui que ce soit, et si certains, à ce propos, se heurtent à des difficultés dues à leur lieu de résidence, il faut noter que celles-ci diminuent sans cesse.

Après s'être consacré à l'aspect curatif des services médicaux, on s'est penché sur la prévention médicale, considérant que l'amélioration de l'environnement et la diminution des risques pris volontairement sont deux facteurs essentiels dans l'amélioration de la santé de la population en général et dans la réduction du coût des soins médicaux.



En 1976, le Canada a consacré 7,1 p. cent de son produit national brut aux soins médicaux. Cette même année, la totalité des dépenses afférentes aux soins médicaux s'élevait à quelque \$520 par habitant.

Sécurité sociale

Les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux ont pris nombre de mesures dans le domaine social, notamment des mesures visant la sécurité du revenu. A leurs programmes, financés et gérés par les caisses publiques, s'ajoutent ceux d'organismes indépendants. Parmi les mesures financées par des fonds publics, citons les programmes d'assurance-revenu (régime de pension du Canada et régime de rentes du Québec), l'indemnisation des accidents du travail et l'assurance-chômage; les mesures garantissant un revenu comme la pension de sécurité de la vieillesse, le supplément de revenu garanti et l'allocation au conjoint, les allocations familiales, et, enfin, l'aide sociale assurée par les provinces et les municipalités.

Ce sont les gouvernements provinciaux qui, par l'intermédiaire des municipalités, assurent la gestion des services d'assistance sociale que subventionne le gouvernement fédéral.

Le gouvernement



Le Canada, État fédéral, fut créé le 1^{er} juillet 1867 par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (A.A.N.B.), loi adoptée par le parlement de Londres à la demande des gouvernements de trois des colonies britanniques d'alors, soit le «Canada-Uni», la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. La Confédération fut alors composée de quatre provinces (le «Canada-Uni» étant scindé en deux provinces, l'Ontario et le Québec), auxquelles se sont joints, au fil des années, les six autres provinces et les deux territoires formant le Canada actuel.

En faisant du Canada un État fédéral, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique instituait entre le parlement du Canada, d'une part, et la législature de chacune des provinces, d'autre part, un partage des compétences législatives et des pouvoirs exécutifs qui en découlent. L'État fédéral s'est vu assigner certains pouvoirs relatifs à la défense, aux douanes et à la surveillance des frontières, à la monnaie, au droit criminel, soit, en général, des pouvoirs relatifs aux domaines concernant l'intérêt du pays dans son ensemble. Les provinces, en revanche, ont reçu la compétence exclusive en matière d'éducation, de richesses natu-



relles, de droits civils, de gouvernement municipal et, en général, en «toutes les matières d'une nature purement locale ou privée dans la province». Les gouvernements provinciaux et fédéral ont, en outre, obtenu des pouvoirs concurrents en matière d'agriculture, d'immigration, et de fiscalité. Notons que l'on parle officiellement de «Confédération canadienne» mais que le Canada est en réalité une fédération.

La constitution canadienne

Si l'Acte de l'Amérique du Nord britannique a jeté les bases de la Confédération et constitue la première loi fondamentale du Canada, il serait erroné de croire que cet Acte constitue à lui seul la constitution canadienne. A l'A.A.N.B. s'ajoutent des lois fondamentales, des coutumes et des traditions parlementaires d'origine britannique qui, elles aussi, font partie de la constitution canadienne. Depuis 1867, plusieurs de ces lois et traditions, ainsi que de nombreuses dispositions de l'A.A.N.B. ont été modifiées, abrogées ou complétées par les Canadiens eux-mêmes, de sorte que la constitution canadienne, tout en reflétant encore ses origines britanniques, a suivi son évolution propre.

Cette évolution a été considérable: la constitution a dû constamment être adaptée aux importants changements sociaux, politiques, économiques et technologiques survenus depuis 1867. D'où l'émergence de mécanismes souvent complexes de négociation et de coordination entre les gouvernements fédéral et provinciaux.

A l'époque actuelle, les conférences fédérales-provinciales sont parmi les plus importants de ces mécanismes. Elles sont de deux sortes, administratives ou constitutionnelles. Elles réunissent les responsables administratifs ou politiques, selon le cas, du gouvernement du Canada et des gouvernements des dix provinces afin de résoudre les questions les plus importantes du point de vue des intérêts du pays; les conférences constitutionnelles, en particulier, cherchent à délimiter et à redéfinir au besoin le partage des responsabilités et des compétences entre les deux niveaux de gouvernement. Ces conférences ne sont pas prévues par l'A.A.N.B.; ce sont des réunions *ad hoc*, dont l'organisation résulte d'un accord mutuel du gouvernement fédéral et des provinces; elles reflètent, en

48

**Gouverneurs généraux
nés au Canada:**



Le très honorable
Vincent Massey
(1952-1959)



Le très honorable Jules
Léger (1973-1978)



Le très honorable
Edward Schreyer
(1978-)



Le très honorable
Georges P. Vanier
(1959-1967)

Le très honorable
Roland Michener
(1967-1973)



quelque sorte, l'esprit essentiellement pragmatique qui préside à l'évolution du fédéralisme canadien.

Le pouvoir exécutif

Le Canada, tout comme le Royaume-Uni, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et plusieurs autres pays du Commonwealth, a pour chef d'État la Reine Elizabeth II. La souveraine est représentée par le gouverneur général du Canada qu'elle nomme sur la recommandation du premier ministre.

Le gouverneur général exerce toutes les prérogatives de la couronne canadienne. Il est la source du pouvoir exécutif.

En pratique, ce sont le premier ministre et les autres membres du cabinet qui, formant ce qu'il est convenu d'appeler: le gouvernement, exercent le pouvoir exécutif. Le cabinet se compose du premier ministre, qui est le chef du parti ayant la confiance de la Chambre des communes (chambre élue par le corps électoral), et des ministres qu'il a lui-même choisis. La coutume veut qu'au moment de leur nomination les membres du cabinet aient un siège dans l'une ou l'autre des Chambres du Parlement, Sénat

49



On retrouve l'effigie de la reine Elizabeth II sur les billets de banques, les pièces et les timbres canadiens. La reine est le chef d'État du Canada.

ou Chambre des communes (normalement aux Communes) ou que, dans le cas contraire, ils y accèdent dans un délai raisonnable.

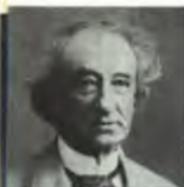
Le cabinet n'est responsable que devant la Chambre des communes. S'il perd la confiance de la majorité des députés, il est appelé à démissionner et l'on s'attend qu'il demande au gouverneur général de dissoudre le Parlement et d'organiser une élection générale.

Le pouvoir législatif

Tous les pouvoirs législatifs de l'administration fédérale sont dévolus au Parlement du Canada qui se compose de la Couronne, du Sénat et de la Chambre des communes. Les projets de loi peuvent, selon l'A.A.N.B., provenir, soit du Sénat, soit de la Chambre des communes; en pratique, cependant, les projets de lois importants émanent des Communes. De plus, tout projet de loi ayant pour objet l'affectation d'une portion quelconque du revenu public, ou l'institution de taxes ou d'impôts, doit provenir de la Chambre des communes.

50 Les membres du Sénat sont nommés par le gouverneur général sur la recommandation du premier

Quelques-uns des premiers ministres du Canada:



Le très honorable
sir John A. Macdonald
(1867-1873)
(1878-1891)



Le très honorable
William Lyon Mackenzie
King (1921-1926,
1926-1930, 1935-1948)



Le très honorable
John G. Diefenbaker
(1957-1963)



Le très honorable
sir Wilfrid Laurier
(1896-1911)

ministre. Jadis nommés à vie, ils sont tenus, depuis 1965, de cesser d'exercer leurs fonctions à l'âge de 75 ans. Le Sénat a été conçu comme une institution dont les membres représenteraient indirectement les diverses régions du Canada et donneraient leur point de vue sur les projets de lois.

Les députés de la Chambre des communes sont élus pour un maximum de cinq ans au scrutin uninominal à un tour, donc à la majorité simple. A droit de vote tout citoyen canadien, homme ou femme, ayant 18 ans révolus et résidant officiellement au Canada à la date du recensement qui précède l'élection.

Non seulement le choix des électeurs détermine-t-il le parti qui exercera le pouvoir, c'est-à-dire, celui qui a remporté le plus grand nombre de sièges, mais encore décide-t-il de celui qui formera l'opposition officielle, celle-ci étant constituée par le parti qui vient au second rang pour le nombre de députés. Les constitutions fondées sur le système parlementaire britannique font une place importante à «la loyale opposition». Il s'agit là d'une tradition qui, comme celle de la responsabilité ministérielle, ne se fonde pas sur des textes mais est fermement établie au Canada.

51



Le gouverneur général prononce le discours du trône lors de l'ouverture du Parlement.

Les gouvernements provinciaux

Les structures des administrations provinciales sont sensiblement les mêmes que celles de l'administration fédérale. Toutefois, aucune province n'a de chambre haute. Un lieutenant-gouverneur (nommé par le gouverneur général sur la recommandation du premier ministre fédéral) représente la Reine dans chaque province; ses fonctions sont analogues à celles du gouverneur général.

Chaque province possède une assemblée législative élue (appelée «Assemblée nationale» au Québec) et est gouvernée par un Conseil des ministres responsable devant celle-ci.

Les territoires

Le Grand Nord canadien n'est rattaché à aucune province mais est divisé en deux territoires: le Yukon et les Territoires-du-Nord-Ouest. Ces territoires qui relèvent du gouvernement et du parlement fédéraux jouissent d'une autonomie grandissante et leur gouvernement est de plus en plus représentatif. Chaque territoire est administré par un commissaire nommé par le gouvernement du Canada et assisté d'un conseil élu.

Les divers services de police municipale et provinciale ainsi que la Gendarmerie royale du Canada veillent à l'application de la loi au Canada.



L'administration municipale

Les municipalités relevant des gouvernements provinciaux, leur organisation varie considérablement d'une province à l'autre. Toutes les municipalités sont administrées par des conseils élus; elles peuvent être responsables des services locaux: services de police et d'incendie, voirie, hôpitaux, services sanitaires et écoles, par exemple.

Le Droit et les tribunaux

Le droit canadien prend sa source dans les lois et dans les décisions judiciaires, et également dans ce qu'on appelle le *common law*, qui est inspiré du droit britannique. La province de Québec fait exception puisque son code s'inspire du droit civil français, notamment en ce qui touche la personne, les familles et les biens.

Les lois du Parlement fédéral s'appliquent à l'ensemble du pays; la législation provinciale n'est valable que dans les limites territoriales de chaque province. Les règles de droit concernant les domaines de compétence provinciale peuvent donc varier d'une province à l'autre.



L'hôtel de ville de Toronto



Les gouvernements provinciaux, de même que le gouvernement fédéral, ont le pouvoir de créer des tribunaux. Le Parlement fédéral a institué la Cour suprême du Canada, la Cour fédérale et divers tribunaux de juridiction spéciale. Les gouvernements provinciaux, pour leur part, créent et régissent les Cours supérieures et les Cours de comté. Les cours provinciales et la Cour suprême fédérale font cependant partie de la même hiérarchie; on peut donc interjeter appel d'une décision des hautes cours provinciales auprès de la Cour suprême.

Les lois doivent, en tout temps, refléter l'évolution constante de la société. Le gouvernement fédéral et certaines provinces ont ainsi institué des Commissions de réforme du droit dont la tâche est d'étudier les domaines où une réforme s'imposerait et de faire des recommandations.

LES PARTIS POLITIQUES

Les partis fédéraux

Les origines des deux principaux partis fédéraux, le Parti libéral et le Parti progressiste-conservateur, remontent aux premières décennies de la Confédéra-



Si la télévision joue un rôle crucial dans toute campagne électorale, les congrès et assemblées politiques restent du plus haut intérêt pour les hommes politiques soucieux d'avoir des contacts directs avec l'électorat.

tion. Le gouvernement fédéral a toujours été formé par l'un de ces deux partis, parfois avec l'appui d'un tiers parti, en cas de gouvernement minoritaire, sans qu'il y ait jamais de véritable gouvernement de coalition. Soulignons à ce propos que les gouvernements minoritaires ont constitué des exceptions et que l'électeur canadien préfère que les membres du cabinet soient issus d'un même parti ayant une majorité absolue en chambre.

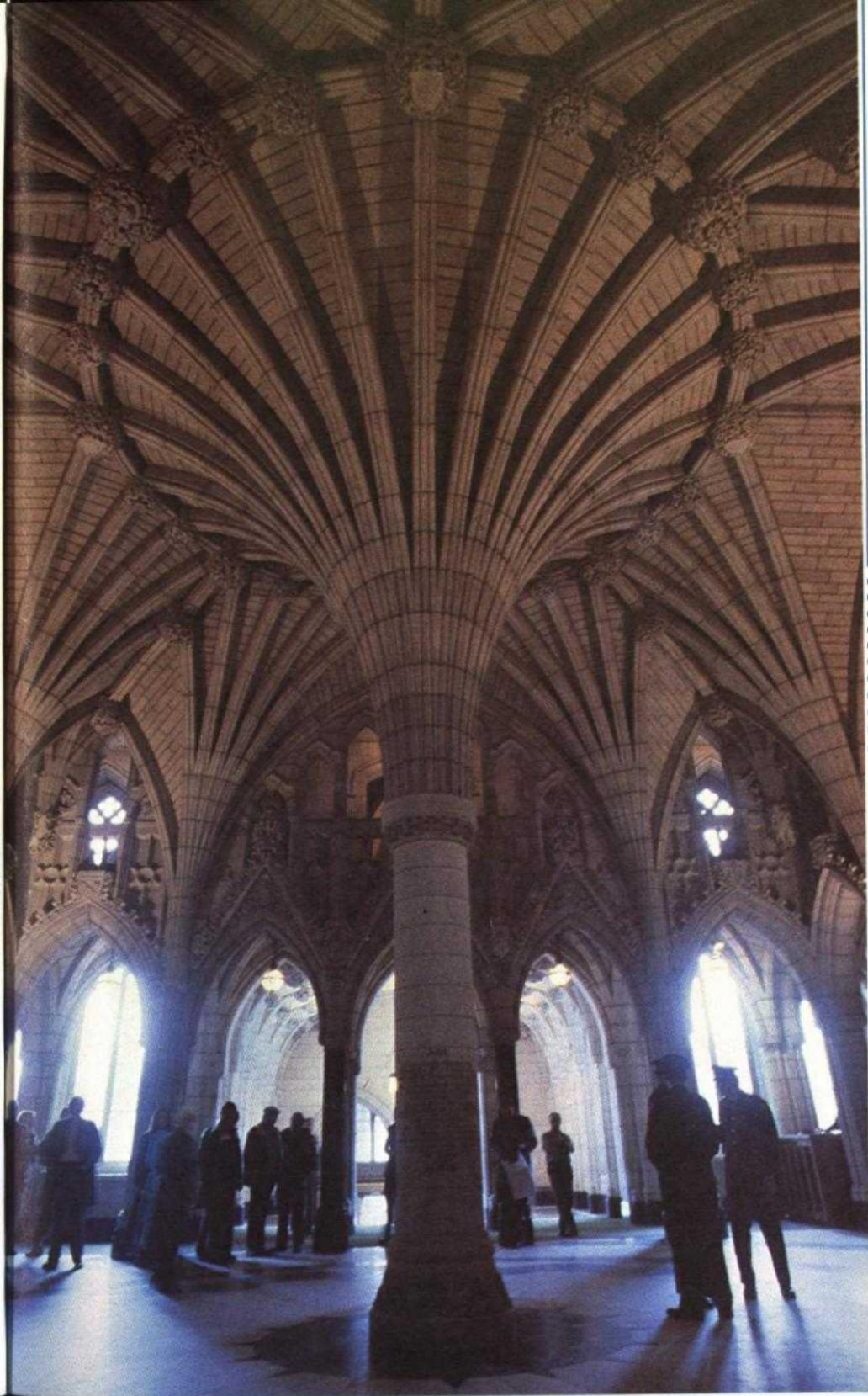
D'autres partis que le Parti libéral et le Parti progressiste-conservateur ont détenu des sièges à la Chambre des communes et ont joué un rôle non négligeable dans l'évolution politique du pays. Actuellement deux partis «tiers» sont représentés en Chambre: le Parti néo-démocrate, de tendance sociale-démocrate, et le Crédit social, de tendance conservatrice et dont la base se recrute en milieu rural.

Bien que les partis prennent des positions parfois différentes sur des questions touchant les lois sociales et l'intervention du gouvernement dans l'économie du pays, les luttes idéologiques jouent un rôle relativement moins important dans la vie politique canadienne que dans celle de bien d'autres démocraties occidentales.





Entrée du Parlement
(Ottawa)



C'est dans le jeu des divers intérêts régionaux et de l'intérêt national dans son ensemble que réside la dynamique de la vie politique fédérale.

Les partis provinciaux

Sauf quelques exceptions importantes, ce système de partis politiques s'étend au niveau provincial. Les partis provinciaux sont toutefois autonomes vis-à-vis leurs «grands frères» fédéraux respectifs et l'électeur canadien ne s'étonne nullement de voir «son» parti provincial s'en prendre, au nom de l'intérêt régional, au parti fédéral portant la même étiquette. D'ailleurs il ne trouve nullement contradictoire, éventuellement, d'appuyer des partis de tendances divergentes aux élections fédérales et provinciales. Cette conception est un facteur de décentralisation important dans le fédéralisme canadien. De plus, il faut noter que le cumul des fonctions est interdit: on ne peut être à la fois député fédéral et député provincial.

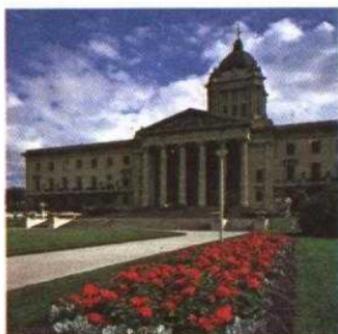
Le rapport de force entre les divers partis provinciaux varie énormément d'une province à l'autre. Ainsi, dans la province de Colombie-Britannique, les néo-démocrates et les membres du Parti du crédit social



se disputent la majorité absolue à l'Assemblée législative, le Parti libéral et le Parti progressiste-conservateur faisant figure de tiers partis. En Ontario, le Parti progressiste-conservateur provincial a formé tous les gouvernements provinciaux depuis 1943, face à deux partis d'opposition, le Parti libéral et le Parti néo-démocrate, de force à peu près égale.

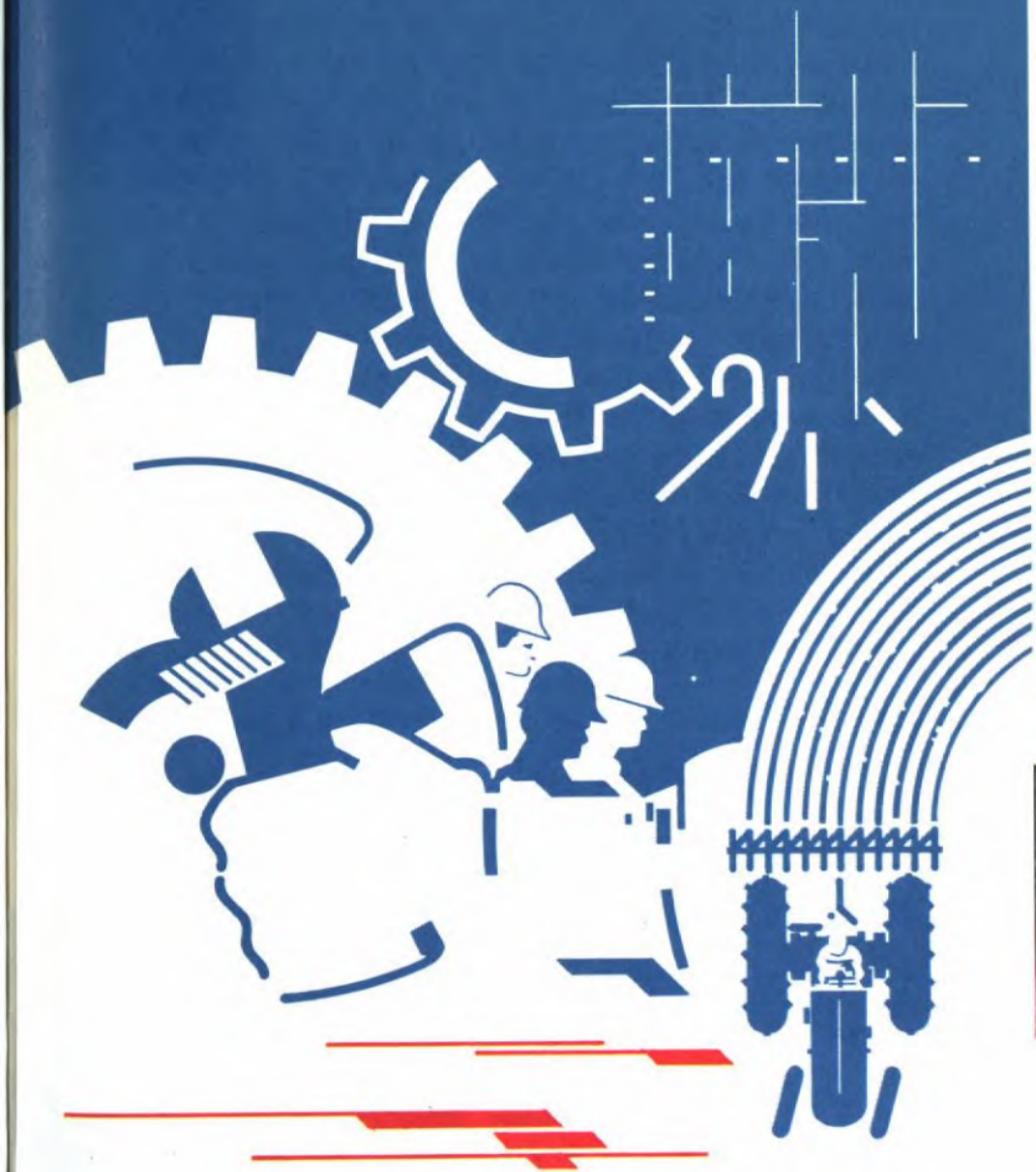
Au Québec, il n'y a pas de Parti progressiste-conservateur provincial. Les deux principaux partis représentés au sein de l'assemblée provinciale sont le Parti québécois, parti autonomiste et le Parti libéral provincial.

Les grands partis fédéraux et provinciaux ne jouent aucun rôle dans les élections municipales. Les candidats aux conseils municipaux se présentent soit à titre individuel soit, plus rarement, en tant que membres de formations politiques purement locales, tel le Parti civique de Montréal.





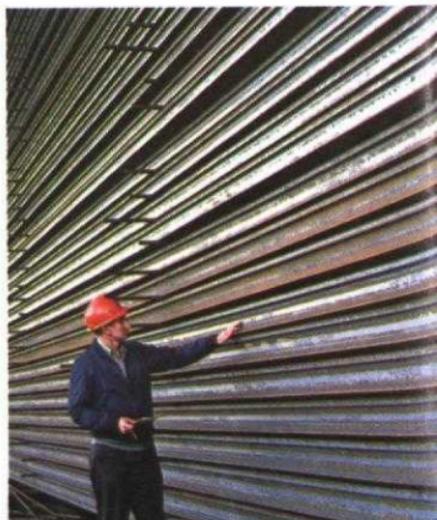
L'Economie



De par son produit national brut (P.N.B.), le Canada se classe au huitième rang des nations et son économie est l'une des plus diversifiées au monde. Le Canada cultive, exploite, extrait, traite, conçoit, transforme et fabrique une très vaste gamme de produits, qu'il s'agisse de satellites de télécommunications, de variétés de blé résistant aux maladies, de prototypes d'aéronefs, de minerais et de métaux stratégiques, de centrales nucléaires de puissance ou de papier journal.

A ses débuts, notre économie a reposé, tour à tour, sur l'exploitation de diverses ressources naturelles, c'est-à-dire sur les pêches, le commerce des fourrures, l'exploitation des forêts, l'agriculture et les mines. Aujourd'hui, ces industries représentent moins de 8 p. cent de notre production intérieure. Néanmoins, la transformation des matières premières continue à occuper une place prépondérante dans notre secteur manufacturier, comme en témoigne la « valeur ajoutée » par les industries alimentaires (conservation du poisson en particulier) et l'industrie des pâtes et papiers.

En 1928, le P.N.B. du Canada était d'environ 6 milliards de dollars. Quelque cinquante ans plus tard,



il dépassait les 231 milliards. Au cours des quinze dernières années, sa valeur constante a doublé.

Le Canada est l'une des grandes nations industrielles du monde et son secteur manufacturier représente la part la plus importante de sa production intérieure. Toutefois, ainsi que dans d'autres pays très avancés, les services ont pris le pas sur la production de biens. (Les «services» regroupent plusieurs des secteurs entrant en ligne de compte dans le calcul de la production intérieure.)

Les industries de services comme le crédit, l'immobilier, l'assurance et les services personnels et commerciaux—qui représentent maintenant quelque 60 p. cent de la production intérieure—sont donc venues appuyer le rôle important joué par l'industrie pétrolière, la construction automobile, la sidérurgie et par d'autres entreprises de fabrication.

La valeur de ses échanges classe le Canada au neuvième rang des nations commerçantes du monde. Il tire en gros 25 p. cent de son P.N.B. de la vente de biens et de services à l'étranger. La valeur de ses exportations et de ses importations s'élève à plus de



103 milliards de dollars par année. En outre, le Canada exporte environ 25 p. cent de sa production manufacturière, pourcentage qui s'accroît constamment.

La gestion de l'économie canadienne est une entreprise d'envergure. Les budgets des trois paliers de gouvernement—municipal, provincial, et fédéral—totalisent plus de 75 milliards de dollars. Cependant, le secteur privé participe autant que le secteur public à la planification et au développement économiques du Canada. Dans certains domaines, par exemple la santé, les services sociaux et les transports, le rôle des gouvernements a été beaucoup plus étendu en raison de divers facteurs géographiques et démographiques. De surcroît, les programmes publics viennent souvent appuyer des initiatives du secteur privé.

Les dépenses publiques se répartissent globalement comme suit: services de santé et de bien-être social, 35 p. cent; éducation, recherche, culture et activités récréatives, 19 p. cent; aide au développement international, affaires étrangères et financement de la dette, 17 p. cent; transports et communications, 10 p. cent; forces armées et police, 9 p. cent; exploitation des ressources naturelles, industrie, commerce

et tourisme, 5 p. cent; protection de l'environnement et aide aux régions et aux municipalités, 3 p. cent; logement, emploi et immigration, 2 p. cent.

Avec un P.N.B. de 231 milliards de dollars en 1978, le Canada est un pays prospère. En 1977, le revenu par habitant s'établissait à \$7 363, le revenu moyen d'un ménage, à \$24 421 et le salaire moyen, à \$14 316.

Les Canadiens dépensent, en moyenne, 40 p. cent de leur salaire pour se loger, se nourrir et se vêtir, et 30 p. cent pour les frais de transports, les études, les soins de santé et leur consommation d'énergie. Les revenus moyens et les dépenses s'accroissent, en termes réels, de 3,5 à 4 p. cent par année.

Industries et services

Le secteur manufacturier représente quelque 22 p. cent du P.N.B. C'est ainsi que la transformation représente \$2 de la valeur ajoutée de chaque exportation de biens de \$3. La plupart des industries, hautement mécanisées, sont à fort coefficient de capital. Les principales activités industrielles sont le raffinage du pétrole, la construction automobile, la sidérurgie, la fabrication 65



de pâtes et papiers, de matériel et d'outillage, ainsi que le conditionnement de la viande. La construction de logements et d'immeubles non résidentiels revient à plus de 30 milliards de dollars par année. A elle seule, l'industrie automobile emploie environ 117 000 personnes et ses exportations annuelles totalisent 12 milliards de dollars, soit 5,2 p. cent du P.N.B. Depuis 1965, les échanges de produits automobiles entre le Canada et les États-Unis représentent, au total, quelque 136 milliards de dollars.

L'accroissement sensible des revenus et des heures consacrées aux loisirs a entraîné une expansion rapide du secteur tertiaire, expansion dont ont bénéficié, entre autres, les services informatiques, les sociétés de recherches et d'experts-conseils, les agences de publicité, les services de gestion des entreprises, les sociétés de distribution de films, ainsi que les services d'alimentation et d'hébergement. Les recettes tertiaires dépassent nettement 15 milliards de dollars par année.

Étant donné la superficie du Canada, les transports et les communications ont connu un fort taux de croissance. Ils représentent près de 10 p. cent de l'infrastructure industrielle du pays.

Produits de fabrication canadienne

Les produits venant en tête de liste des exportations –du point de vue de leur valeur monétaire– sont, par ordre d'importance, les véhicules et pièces automobiles, le matériel et l'outillage, les métaux usinés et autres produits manufacturés. Le Canada vend du pétrole aux États-Unis, et des minerais et des produits forestiers et agricoles dans le monde entier. Il est également un important exportateur de produits industriels de pointe. Les produits manufacturés (finis et semi-finis) représentent au moins 70 p. cent de la valeur des biens exportés, les produits finis constituant environ 34 p. cent de ces exportations manufacturières.

Le Canada ne se limite pas à l'exportation de produits: ses spécialistes (génie, exploitation minière, géologie, levés aériens, électronique, industrie manufacturière) collaborent dans de nombreuses régions du monde à des réalisations qui touchent aussi bien les communications que l'électricité nucléaire. C'est ainsi qu'ils ont travaillé à l'installation de réseaux de faisceaux hertziens à haute performance dans plus de vingt pays.



Principales exportations

- Véhicules et pièces automobiles
- Métaux ouvrés
- Machines et équipement
- Demi-produits

Environ les deux tiers des échanges entre le Canada et l'étranger se font avec les États-Unis (la valeur globale des exportations et importations entre les deux pays est de 68 milliards de dollars par an). Viennent ensuite les principaux partenaires commerciaux suivants: Japon, Grande-Bretagne, République fédérale d'Allemagne, Venezuela et Italie. Signalons, par ailleurs, que l'activité des hommes d'affaires canadiens s'étend aux Antilles, à l'Asie, à l'Afrique et, en Amérique du Sud, à d'autres pays que le Venezuela.

Gestion économique

L'économie canadienne est une économie non dirigée fondée sur la propriété et l'entreprise privées. C'est ainsi que 80 p. cent des exploitations agricoles sont des propriétés familiales, et que la quasi totalité des 32 000 entreprises canadiennes sont entre les mains d'intérêts privés. En dépit d'une réglementation fiscale et monétaire comparable à celles d'autres pays occidentaux, l'économie canadienne reste une économie de marché. L'intervention de l'État est limitée car, si le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux

68 fournissent un cadre nécessaire à l'activité économique,

L'épicerie du coin,
entreprise familiale



ils n'en réglementent pas tous les détails. Ils se bornent à créer le climat dans lequel l'entreprise privée peut attirer les investissements dont elle a besoin, assurer la stabilité des prix et des coûts, s'adapter aux changements structurels, accroître sa rentabilité et sa productivité. Par ailleurs, le régime d'imposition doit permettre aux entreprises privées d'être concurrentielles sur le plan international.

C'est au gouvernement fédéral et aux dix gouvernements provinciaux qu'incombe l'ultime responsabilité de la politique fiscale. Les pouvoirs de taxation et les responsabilités relatives à la politique économique différant selon les administrations (fédérale, provinciales et municipales), il est essentiel qu'il y ait coordination et coopération entre celles-ci. Aussi les ministres des finances et les premiers ministres du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, se rencontrent-ils périodiquement afin de se concerter sur les grandes lignes de leurs politiques à court, à moyen ou à long terme.

Plus de la moitié des dépenses publiques (55 p. cent) sont effectuées par les administrations provinciales et municipales.

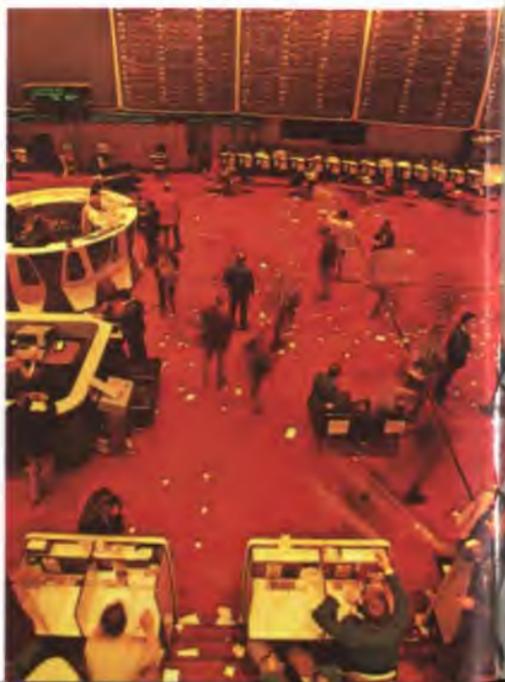


Grande entreprise
canadienne

Dans l'élaboration de ses politiques, le gouvernement fédéral met à contribution les conseils de groupes économiques indépendants comme le Conseil économique du Canada et le *Conference Board*. Le rôle du Conseil économique est d'analyser les grandes tendances de l'économie et de contribuer à définir l'orientation et les politiques à suivre. Quant au *Conference Board*, il fait des études sur l'état du marché et les modes de gestion, et, à ce titre, est accrédité comme étant la contre-partie des organes gouvernementaux œuvrant dans le domaine de l'analyse économique.

Dans un pays aussi étendu et aussi peu peuplé que le Canada, il était peut-être inévitable que le gouvernement soit appelé à intervenir directement dans certains secteurs économiques. D'ailleurs, ce sont sans doute les réalités géographiques qui expliquent, en partie, le rôle important des organismes coopératifs au Canada. Nombre de grandes entreprises d'utilité publique, les compagnies d'électricité et de téléphone par exemple, relèvent directement des gouvernements provinciaux, ou sont comparables aux autorités publiques. Plusieurs sociétés d'État, dont Air Canada, le Canadien
70 National (Société des chemins de fer nationaux du

La Bourse de Montréal



Canada) et Radio-Canada, concurrencent le secteur privé.

Grâce au contrôle qu'ils exercent sur l'exploitation des ressources minérales et au fait qu'ils soient propriétaires d'environ 80 p. cent des forêts, les gouvernements fédéral et provinciaux sont en mesure de veiller à la conservation des richesses naturelles du pays et à leur exploitation au profit de tous les Canadiens.

Les banques et autres institutions financières fournissent une bonne partie des capitaux dont ont besoin les entreprises pour assurer leur expansion. Une douzaine de banques à charte (banques commerciales), toutes réglementées par la Banque du Canada (la banque centrale du pays) et ayant à leur actif plus de 190 milliards de dollars, constituent les principales sources de financement à court et à moyen terme. Les sociétés de placement spécialisées, quant à elles, répondent aux besoins à long terme.

Les banques à charte effectuent des opérations intéressantes dans toutes les régions du monde. Elles offrent les services et les facilités nécessaires à de nombreuses formes d'activités financières et commerciales. Les banques canadiennes ont environ 300 succursales et 71



agences à l'étranger et, de surcroît, effectuent leurs opérations par le biais d'un nombre à peu près égal de bureaux des représentants et de succursales de filiales et de banques affiliées.

Les coopératives de crédit et les «caisses populaires» (coopératives de crédit du Québec) sont, elles aussi, d'importantes sources de financement. Elles ont des actifs totalisant 20 milliards de dollars et comptent presque huit millions de membres (soit l'équivalent de 75 p. cent de la population active). D'autres types de coopératives assurent la commercialisation du poisson et des produits agricoles (70 p. cent des cultures céréalières et 60 p. cent des produits laitiers), achètent et vendent du matériel agricole et exploitent des compagnies d'assurance.

Les investisseurs étrangers ont toujours été bien accueillis lorsque leur apport profite au pays. Le Canada leur offre, pour sa part, nombre de possibilités et de bon taux de rendement. Ils ont placé plus de 45 milliards de dollars dans des sociétés canadiennes, et ce montant ne cesse de croître. Le Canada accueille aussi favorablement les entrepreneurs désireux d'implanter de petites entreprises. Si la plupart des investissements proviennent des États-Unis, les capitaux

européens représentent tout de même 17 p. cent de l'ensemble.

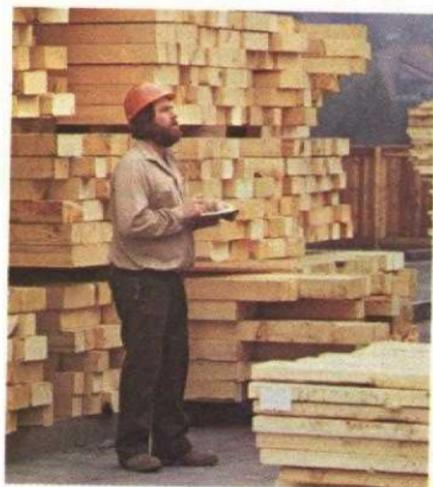
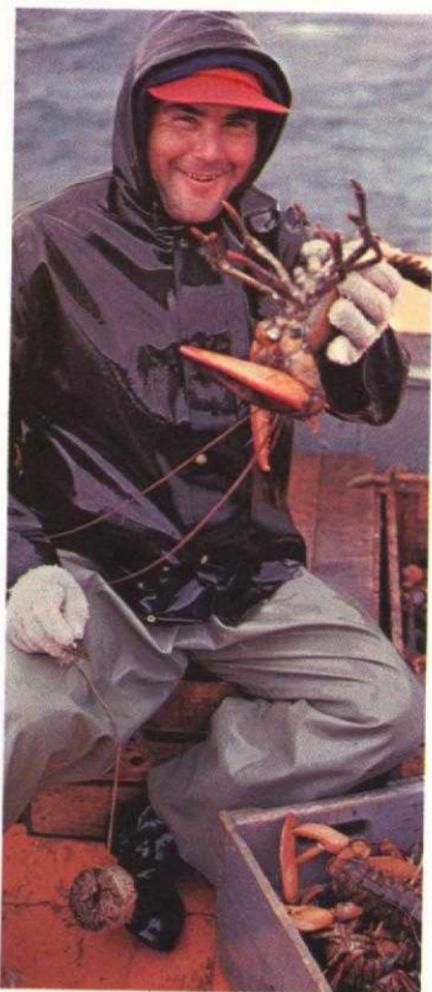
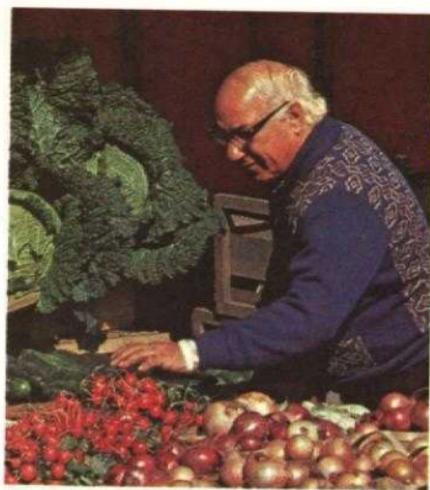
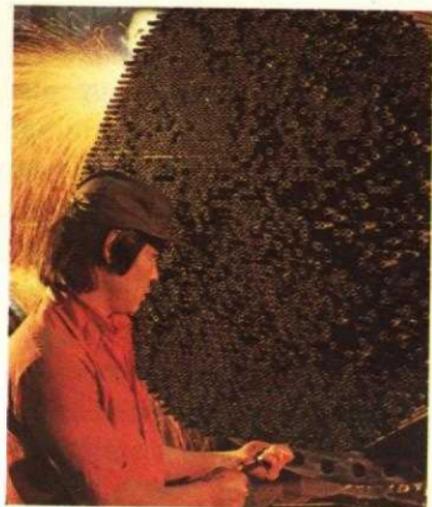
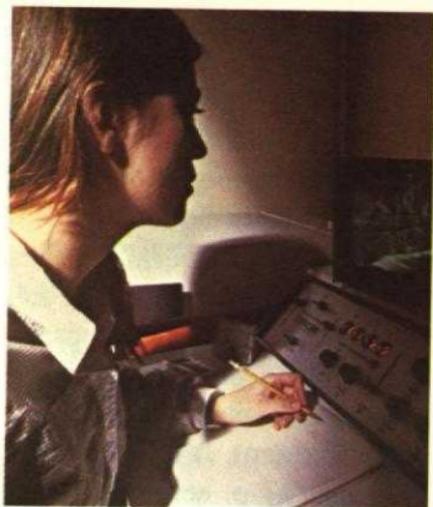
Les investissements directs du Canada à l'étranger se montent à 12 milliards de dollars, dont la moitié au moins sont placés aux États-Unis, 2,5 milliards en Europe et un montant égal en Amérique centrale et en Amérique du Sud, le reste étant investi surtout en Australie et en Asie.

La population active

Plus de 10,5 millions de personnes, soit 62 p. cent de la population totale du pays, forment la population active. De ce nombre, 3,6 millions (37 p. cent) sont des femmes.

La plupart des Canadiens sont employés dans les secteurs secondaire et tertiaire. Au moins 34 p. cent travaillent dans le secteur tertiaire, 20 p. cent dans le secondaire, 18 p. cent dans le secteur commercial et 9 p. cent dans celui des transports. Le bâtiment et la finance en emploient 12 p. cent. L'agriculture en regroupe 5 p. cent seulement, ce qui montre le degré d'urbanisation de la société canadienne, et les autres industries primaires, 2 p. cent.







Track
2

Track
3

East
Hicken

CAUTION
Don't Stand on
Track Curbs

Les syndicats, dont les trois plus importants sont le Syndicat canadien de la Fonction publique, les Métallurgistes unis et l'Alliance de la Fonction publique du Canada, regroupent le tiers des salariés. Plus de 70 p. cent des syndiqués sont affiliés au Congrès du travail du Canada.

Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux réglementent tout le domaine de l'emploi, qu'il s'agisse de la sécurité et de l'hygiène professionnelles ou des conditions générales de travail. Au besoin, ils fournissent également des services de médiation et de consultation. En outre, ils ont mis sur pied des programmes destinés à aider les femmes et les jeunes adultes en quête d'emplois.

Le Canada est, parmi les pays occidentaux, l'un de ceux qui ont créé le plus d'emplois et l'accroissement du taux d'activité de sa population, considérable ces dernières années, a dépassé celui de presque tous les autres pays. Ce taux est censé se stabiliser bientôt, ce qui devrait entraîner une baisse proportionnelle du

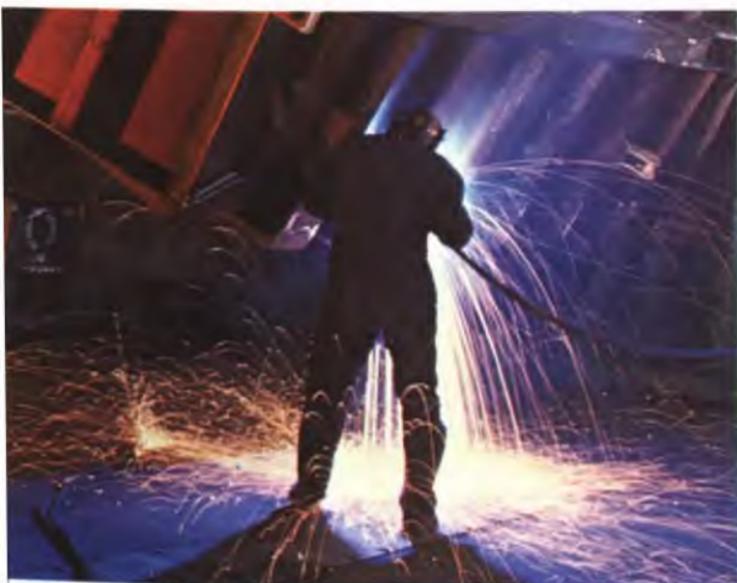
76 taux de chômage.



Développement régional

Si le Canada a l'un des niveaux de vie les plus élevés du monde, ses diverses régions ne connaissent pas toutes le même degré de prospérité. C'est pourquoi le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale (M.E.E.R.) encourage les régions à croissance plus lente sur le plan économique afin de leur permettre de contribuer, dans la mesure de leurs possibilités réelles, au développement socio-économique du pays. Par le biais des accords généraux de développement qu'il a signés avec chacune des provinces, et de divers autres programmes, le M.E.E.R. coordonne différentes initiatives destinées à élargir les bases économiques locales et régionales, ainsi qu'à accroître la production et l'emploi et aider les régions aux prises avec des problèmes sociaux-économiques.

Le gouvernement fédéral verse aux territoires et aux provinces les moins prospères des «paiements de péréquation» qui s'élèvent à environ 2,7 milliards de dollars par année (environ le tiers de tous ses transferts fiscaux). Ces transferts servent à subventionner des services provinciaux (services sociaux et médicaux, 77



enseignement postsecondaire) ainsi que nombre de réalisations municipales.

En outre, les subventions directes que le gouvernement fédéral accorde aux provinces et territoires et sa participation financière dans des coentreprises de foresterie et de sidérurgie, ainsi que l'élargissement de l'infrastructure industrielle ont également contribué à réduire les disparités régionales.

Science et technologie

Grâce à l'importance de son capital-ressources et ses particularités géographiques le Canada est à l'avant-garde des applications de la science et de la technologie à la production alimentaire, à l'exploitation minière et forestière, aux transports, à l'énergie hydraulique et nucléaire et aux télécommunications. Plus de 40 000 scientifiques, techniciens et exécutants se consacrent à des activités scientifiques de recherches et de développement pour le compte du secteur public et de l'industrie privée.

Il incombe au département d'État chargé des sciences et de la technologie d'élaborer une politique scientifique. Les fonds (1,5 milliards de dollars) que

Le satellite *Hermes*

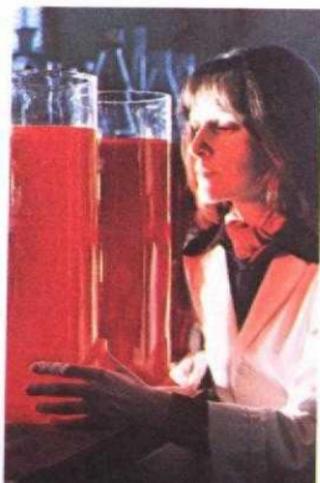


les ministères fédéraux consacrent à la recherche sont surtout affectés au développement et au soutien économiques, aux transports, aux communications et à la santé.

L'économie a considérablement bénéficié des crédits affectés à la recherche en général. Le Canada est mondialement reconnu pour ses applications commerciales des techniques de communications par satellite. Anik B, conçu et fabriqué au Canada, est l'un des satellites de communications les plus perfectionnés.

Ce sont des chercheurs canadiens qui ont conçu le système de télévision bidirectionnelle Telidon que l'on a décrit comme étant le plus avancé dans son genre. Ce système permet à l'utilisateur d'avoir accès, grâce à son téléphone, à des données emmagasinées dans une myriade de banques de données, lesquelles sont projetées sous forme de textes ou de graphiques sur son écran de télévision modifié. La transmission de données pourrait ainsi se faire par câble coaxial, par ligne téléphonique ou par fibre optique.

La technologie des fibres optiques, domaine dans lequel le Canada est à l'avant-garde, permet la transmission des données et de la voix au moyen de signaux



lumineux acheminés le long de fibres de verre. Grâce au rayon laser ces signaux peuvent être transmis sur de très longues distances, sans être sensiblement affaiblis ou déformés par des parasites électriques. Une fibre dont l'épaisseur ne dépasse pas celle d'un cheveu peut ainsi transporter de 50 000 à 500 000 circuits téléphoniques unidirectionnels.

Il faut également mentionner l'exploration géophysique et la télédétection, de même que la contribution des scientifiques canadiens dans le domaine médical. En effet, c'est aux chercheurs canadiens que l'on doit la mise au point d'un pancréas artificiel et nombre de découvertes récentes touchant les appareils de radiothérapie et d'irradiation; enfin, ce sont ces chercheurs qui ont conçu des cliniques dentaires mobiles pour les collectivités isolées.

Le Canada joue également un rôle de premier plan en ce qui concerne la construction d'avions à décollage et atterrissage courts (ADAC). D'abord conçus pour le Grand Nord, ces avions sont maintenant utilisés dans de nombreuses régions du monde difficilement accessibles. Ils peuvent également servir à assurer des liaisons aériennes intercités.

80

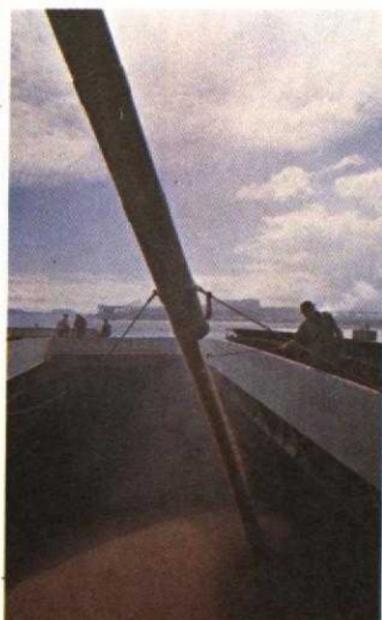
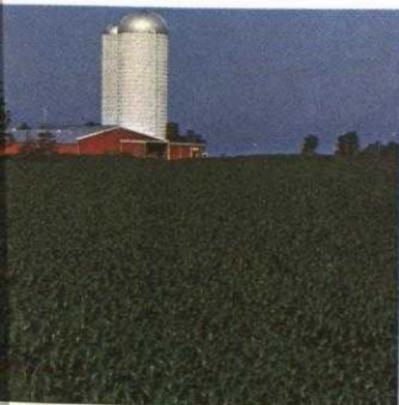
Des fibres optiques extrêmement fines servant de guides d'ondes ont une capacité dépassant de beaucoup celle des câbles coaxiaux.



Au Canada, l'agriculture est une industrie scientifique. S'il n'effectuait aucune recherche sur la génétique végétale, la lutte contre les maladies et les insectes, la production végétale et animale, les sols, ainsi que dans une foule d'autres domaines, le Canada ne serait pas en mesure d'exporter, chaque année, de 4 à 5 milliards de dollars de blé, de produits d'origine animale et d'autres denrées. Plus de 2 000 scientifiques collaborent à des recherches qui permettent à chaque agriculteur canadien de produire, en moyenne, une quantité de produits alimentaires suffisant à nourrir 50 personnes.

Les scientifiques canadiens ont mis au point de nouvelles variétés de pommes de terre, de tomates, de pommes, de pêches et de céréales résistant aux maladies et aux insectes et ils travaillent activement à l'élaboration de méthodes de lutte biologique contre les insectes et les mauvaises herbes.

Entre autres objets d'étude, mentionnons la fusion des cellules végétales (nouvelle technique de production de plantes hybrides), la fixation de l'azote (au cours de laquelle l'azote de l'atmosphère est transformée en nutriments végétaux) et la production massive



d'une algue appelée «mousse d'Irlande». Quant au triticale, céréale hybride obtenue à partir du blé et du seigle et cultivable sur des terres agricoles marginales, signalons que plus de 65 pays la cultivent maintenant en pépinière.

Énergie nucléaire

Le Canada est à l'avant-garde de la technologie nucléaire. Le réacteur nucléaire CANDU (Canadian Deuterium Uranium), conçu par l'Énergie atomique du Canada Limitée (É.A.C.L.), est probablement le plus efficace au monde. Le CANDU utilise l'eau lourde comme modérateur et fluide caloporteur, et l'uranium naturel comme combustible.

La centrale de Pickering (Ontario) est la plus grande centrale nucléaire de puissance du monde. Environ 70 p. cent des crédits que le gouvernement fédéral consacre à la recherche énergétique sont affectés au domaine nucléaire et une bonne partie des travaux de développement sont faits en collaboration avec l'industrie canadienne qui a contribué à perfectionner l'équipement et les matériaux qu'utilise

82 l'É.A.C.L.

Le réacteur CANDU de la centrale nucléaire de Pickering (Ontario). Chacun de ses 390 tubes de force contient 12 grappes de combustible.



L'intérêt que le Canada porte à la recherche nucléaire ne se limite pas aux réacteurs. L'É.A.C.L. participe à la production de radio-éléments et d'équipements connexes et a fourni à nombre de pays des appareils de cobalthérapie.

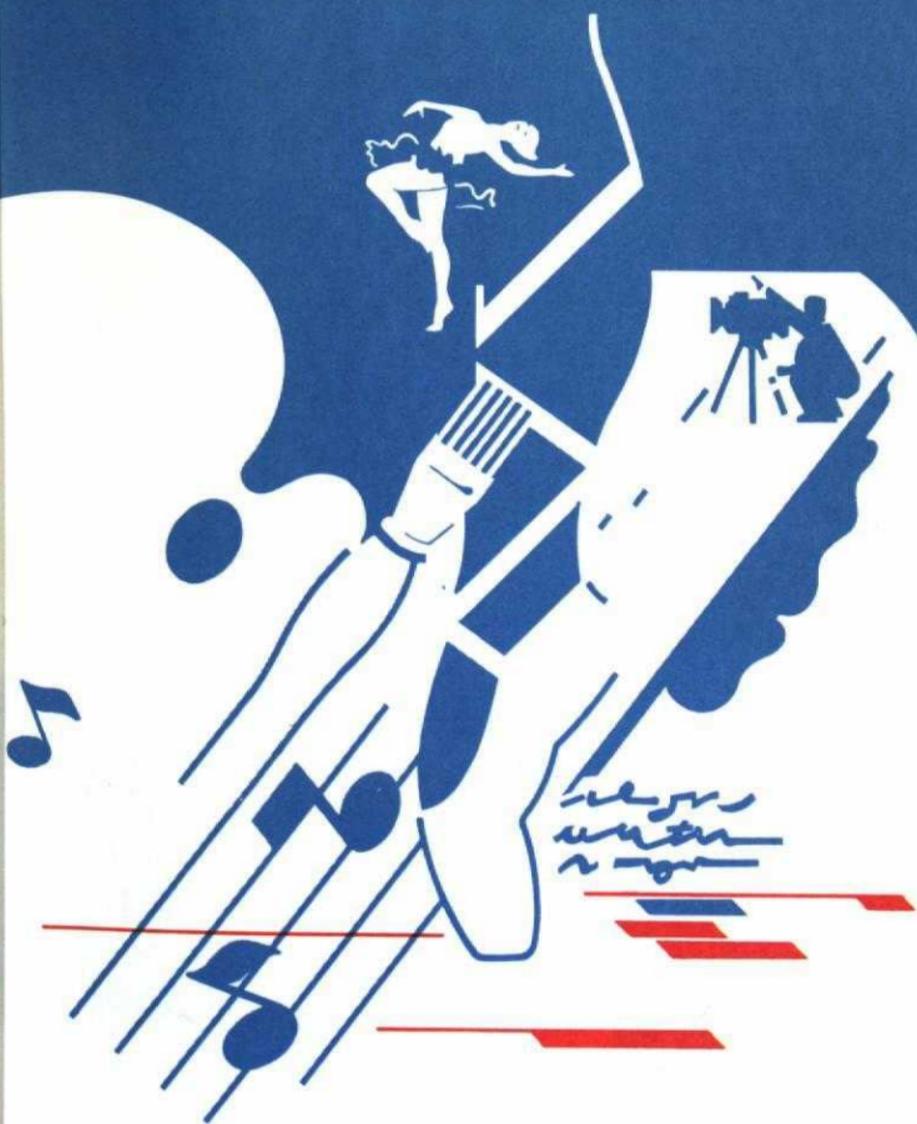
Tant au Canada qu'à l'étranger, les représentants du secteur public et du secteur privé s'efforcent de veiller à ce que le développement de l'énergie nucléaire se fasse dans des conditions sûres et n'entraîne pas le développement de la capacité de production d'armes nucléaires.

Énergie renouvelable et conservation de l'énergie

Le gouvernement a affecté des sommes considérables à la recherche dans les domaines de la conservation de l'énergie, de l'utilisation des combustibles fossiles, ainsi que du transport et de la distribution de l'énergie.

Les chercheurs canadiens étudient également des méthodes économiques et efficaces qui permettraient de capter l'énergie solaire, éolienne et géothermique ainsi que l'énergie de la biomasse, et de combler ainsi, d'ici l'an 2000, 5 p. cent des besoins énergétiques du

pays et, 25 ans plus tard, 10 p. cent de ceux-ci, grâce aux ressources renouvelables. Enfin, ils poursuivent la mise au point des techniques qui permettront d'exploiter le bitume des sables pétrolifères.



C'est de manière quasi imperceptible, au fur et à mesure que progressait le peuplement du pays, qu'une culture jusque-là essentiellement européenne acquit, petit à petit, un caractère authentiquement canadien. Le bilinguisme, le multiculturalisme et l'influence d'un cadre nouveau, celui de l'Amérique du Nord, expliquent cette métamorphose.

Les documents littéraires des XVII^e et XVIII^e siècles consistaient surtout en journaux d'explorateurs (David Thompson, Alexander Mackenzie, etc.) et récits de missionnaires; y figurent, entre autres, les *Relations* qui, écrites entre 1632 et 1679, décrivent l'évolution des missions jésuites. Le XIX^e siècle a donné des œuvres témoignant d'une plus grande maturité et d'une plus grande érudition, celles d'un Aubert de Gaspé, d'un François-Xavier Garneau et d'un Thomas Chandler Haliburton par exemple. Parallèlement, les universités et les sociétés littéraires s'organisent à la faveur de l'intérêt croissant que suscitent les arts et la culture. (La fondation de l'Université de Toronto, de l'Université McGill, à Montréal, et de l'Université Laval, à Québec, remonte à la première moitié du siècle.)

86 Enfin, c'est au tournant du siècle que Calixa Lavallée,



Contraste frappant de l'architecture de l'université McGill à Montréal (à gauche), l'une des plus anciennes universités Canadiennes, et de celle de l'université Simon Fraser à Burnaby, près de Vancouver.

premier compositeur d'origine canadienne, écrit la musique qui devait devenir celle de l'hymne national, *O Canada*.

La peinture

A la même époque, la peinture canadienne s'affirme de façon définitive. Jusque-là, les portraits d'Antoine Plamondon et les paysages de Cornelius Krieghoff, pour ne citer que deux exemples, s'inspiraient indéniablement de l'école européenne. Avec la génération des Ozias Leduc, des Clarence Gagnon, des Horatio Walker et des James Wilson Morrice, l'artiste canadien apprend à voir le paysage dans une perspective nouvelle.

De nouveaux horizons s'ouvriront avec la naissance du Groupe des Sept au début du siècle. Bien que leur port d'attache soit Toronto, c'est dans le Nord canadien, contrée de lumière et de couleur, que les membres du Groupe iront puiser leur vitalité artistique et spirituelle. Là, Tom Thomson, A. Y. Jackson, Lawren Harris et les autres contribueront à faire naître une école purement canadienne en contemplant la nature sauvage d'un regard neuf et en exprimant sa

force avec passion, dans une gerbe de couleurs violentes. Le Groupe des Sept est à l'origine du nationalisme pictural et de l'impressionnisme canadiens.

A la fin des années trente, avec la naissance du mouvement automatiste, Montréal devient le nouveau pôle de la peinture canadienne. Parmi ses «explorateurs de l'imaginaire» figurent Alfred Pellan et Jean-Paul Lemieux. Un autre peintre contemporain, Paul-Émile Borduas, est coauteur du manifeste artistique et politique qu'est le *Refus global*. Écrit en 1948, celui-ci se veut un plaidoyer contre la civilisation mécaniste et rationnelle. La même année, Jean-Paul Riopelle, issu de la même génération que Borduas, est acclamé à Londres et à Paris; pour la première fois, un peintre abstrait canadien voit sa valeur reconnue à l'échelle mondiale. Dans le sillage de l'Automatisme naît un nouveau mouvement, celui de l'«Espace dynamique» (dont se réclament Claude Tousignant et Guido Molinari), qui s'intéresse aux structures, aux rythmes, aux relations géométriques et à la répétition sérielle.

88 Dans les années cinquante, l'expressionnisme abstrait américain influence plusieurs artistes torontois, dont Jack Bush, Harold Town et William Ronald, et

Oniromancie
Alfred Pellan



l'on peut dire que, dès le début des années soixante, la peinture abstraite acquiert droit de cité dans tout le Canada tandis que, sur la côte ouest, l'on découvre l'art de Jack Shadbolt et de Roy Kiyooka. Ces dernières années, le surréalisme a engendré le «réalisme magique» de peintres aussi réputés qu'Alex Colville, dont l'œuvre nous révèle la poésie de l'ordinaire et le fantastique du quotidien.

L'architecture contemporaine est, elle aussi, à l'image de la société canadienne, de sa perception du monde. Elle a désormais acquis ses lettres de noblesse avec des réalisations aussi originales que le complexe «Habitat» conçu par Moshe Safdie et construit à l'occasion d'Expo 67, et l'Université Simon Fraser que l'architecte Arthur Erikson a audacieusement perchée sur une hauteur.

L'art et les autochtones

Les mâts totémiques sont les premières sculptures amérindiennes à avoir été considérées comme des œuvres d'art. Leur «découverte» remonte à la première moitié du XIX^e siècle, alors que l'on en sculptait à une époque bien antérieure à celle-ci. C'est vers 1880 que

89



Enfant et chien
Alexander Colville



Le traversier à Québec
James Wilson Morrice



Le pin
Tom Thomson

cette tradition, jusque-là très vivante, commence à s'éteindre sous l'influence parfois destructrice des missionnaires et avec l'adoption de lois interdisant certaines cérémonies rituelles comme le *potlatch*. L'ethnologue Marius Barbeau (1883-1969) a largement contribué à raviver l'intérêt du public pour l'art totémique.

Les origines de l'art inuit (esquimau) sont mal connues, mais on sait que, depuis des générations, les Inuit sculptent de petits objets dans la stéatite, les défenses de phoque et les fanons de baleine. C'est grâce à une remarquable exposition présentée à Montréal par la *Canadian Handicrafts Guild* et l'artiste James Houston que l'art inuit est sorti de l'ombre en 1949. Cette révélation sur la scène nationale, puis internationale, a ouvert de nouveaux horizons aux Inuit (dans le domaine de la gravure, par exemple) et a contribué à faire revivre leurs arts traditionnels.

La littérature

90 Pendant l'entre-deux-guerres, l'humoriste Stephen Leacock, le poète Alain Grandbois et la romancière Mazo de la Roche (auteur de la série des *Jalna*) acquièrent une renommée internationale; cet événement amène



les Canadiens à prendre réellement conscience de l'existence de leur littérature. Que ce soit en anglais ou en français, la littérature canadienne commence alors à s'affirmer à mesure que les artisans de cette évolution se reconnaissent des racines propres dans un pays en devenir. Parmi les grands poètes contemporains figurent Paul-Marie Lapointe et Gaston Miron qui affirment leurs liens avec leur pays et recherchent l'harmonie avec la réalité qui les entoure.

La Seconde Guerre mondiale et le rythme accéléré de l'urbanisation viendront modifier en profondeur l'anatomie du pays. La romancière manitobaine Gabrielle Roy saura en témoigner dans *Bonheur d'occasion*, œuvre qui a valu à son auteur l'obtention du prix Fémina. Roger Lemelin, quant à lui, traite de l'indépendance personnelle; André Langevin, de la solitude qu'engendre la société industrielle; Yves Thériault, des problèmes propres aux minorités culturelles; tandis que Naim Kattan, écrivain d'origine étrangère, décrit les multiples visages de sa patrie d'adoption.

Au Canada anglais, le romancier Morley Callaghan est sans doute celui qui inspire le plus grand respect. Sa recherche éthique se poursuit depuis les 91

années vingt, et ses œuvres ont été publiées dans de nombreuses langues étrangères. Quant à Hugh MacLennan, on voit en lui l'interprète par excellence de l'âme du pays—ainsi qu'en font foi des œuvres telles que *Two Solitudes*—alors que Mordecai Richler et Margaret Laurence font figure de citoyens du monde (tous deux ont vécu à l'étranger) en dépit d'un attachement à leurs racines que le premier a exprimé dans *The Apprenticeship of Duddy Kravitz*, la seconde dans *The Stone Angel*, œuvres que l'on range maintenant parmi les classiques de la littérature canadienne. L'originalité des romans de Margaret Atwood tient à leur saveur quasi mythologique. Enfin, Robertson Davies possède un humour qui dissimule une ironie mordante et un désir ardent de réforme.

La moisson de poètes du Canada anglais vient confirmer le fait que les Canadiens lisent davantage de poésie que la plupart des peuples. Critique sociale, satire, érotisme, romantisme et mythologie se côtoient dans l'œuvre poétique de E. J. Pratt, Earle Birney, Irving Layton, Al Purdy, B. P. Nichol, Dorothy Livesay et Leonard Cohen.

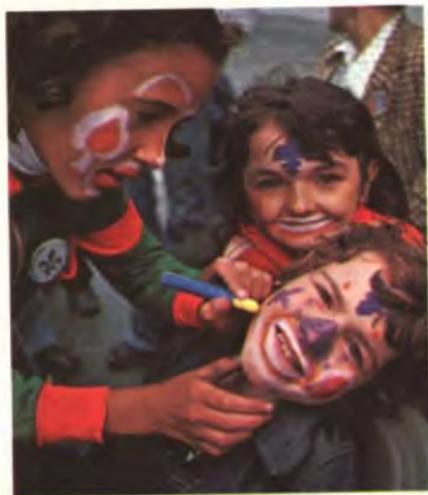


Aujourd'hui, deux écrivains anglophones, Northrop Frye et Marshall McLuhan, se distinguent par une érudition particulièrement remarquable; cependant, il conviendrait sans doute de décrire McLuhan, avant tout, comme un maître de la controverse. Ses théories sur les communications (exposées, entre autres, dans *The Gutenberg Galaxy*, *The Medium is the Message* et *War and Peace in the Global Village*) sont largement répandues à l'étranger. Quant aux ouvrages de Northrop Frye, dont *Fearful Symmetry*, *Anatomy of Criticism* et *The Bush Garden*, ils résument la pensée de la principale école de critique littéraire canadienne; l'auteur y traite de l'identité canadienne, réalité ou mythe, en regard de thèmes religieux et artistiques universels.

La musique et la danse

Le répertoire musical canadien a une richesse et une variété qui lui viennent, en partie, des traditions folkloriques les plus diverses, dont certaines remontent aux XVII^e et XVIII^e siècles. Dans les années vingt, par exemple, les compositeurs Claude Champagne et sir Ernest MacMillan s'inspirent des rythmes des dan-



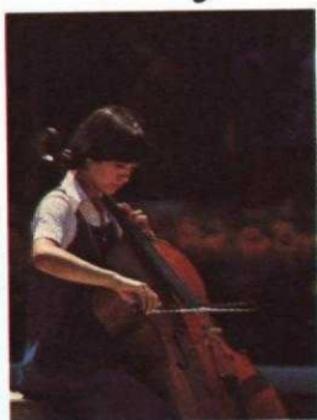




ses esquimaudes, des chants indiens et des mélodies traditionnelles françaises et anglaises pour créer une musique canadienne originale. Parmi nos compositeurs contemporains se signalent Harry Somers, Gilles Tremblay, Harry Freedman, Pierre Mercure et Murray Schafer; dans leur ensemble, ceux-ci se préoccupent moins de transmettre un message ou de créer des œuvres typiquement canadiennes que d'explorer les multiples facettes de l'acte musical lui-même.

Les orchestres symphoniques de Montréal, de Toronto et de Vancouver ainsi que l'Orchestre du Centre national des arts (établi à Ottawa), se sont souvent produits sous la direction de grands chefs tels Wilfrid Pelletier et Mario Bernardi. Les tournées d'artistes canadiens à l'étranger ont débuté à la fin du siècle dernier, à l'époque où Emma Albani devenait la première Canadienne à percer sur la scène lyrique mondiale. Depuis ce temps, Raoul Jobin, Maureen Forrester, Léopold Simoneau, Sarah Fisher, Pierrette Alarie, André Turp, Jon Vickers, Joseph Rouleau et Don Garrard ont été, parmi tant d'autres, les artisans de la réputation que le Canada a acquise auprès des amateurs d'opéra du monde entier. Le fait qu'il n'y ait

96



pas au Canada, de salles exclusivement réservées au théâtre lyrique, et que celui-ci soit subventionné a permis à un nombre croissant de citoyens d'assister aux spectacles de la *Canadian Opera Company* et d'autres troupes d'opéra.

Les *Jeunesses musicales du Canada* (J.M.C.) sont une véritable institution. Créé en 1949, cet organisme s'est donné pour but de faire mieux connaître la musique et de promouvoir la formation musicale des jeunes Canadiens. Aujourd'hui, les J.M.C. comptent plus de 100 000 membres; chaque année, elles présentent environ 600 concerts et organisent mille ateliers. Leur centre d'art, situé à Orford, dans la province de Québec, a donné son nom au célèbre *Quatuor Orford*.

Dans le domaine de la musique populaire, le Canada—qui peut déjà s'enorgueillir d'avoir engendré des artistes aussi talentueux que les «chansonniers» québécois (à la fois chanteurs et auteurs compositeurs de leurs chansons) Gilles Vigneault, Raoul Duguay, Pauline Julien et Robert Charlebois, et les jazzmen itinérants Oscar Peterson et Maynard Ferguson—assiste, depuis quelques années, à la montée d'une relève dont la percée est liée à l'institution de diverses mesures en 97



matière de radiodiffusion, mesures qui imposent une certaine proportion d'émissions d'origine canadienne. Les jeunes compositeurs-interprètes canadiens sont maintenant en mesure d'affronter la gigantesque industrie musicale américaine et ils peuvent nourrir l'espoir de se hisser un jour au rang de vedettes internationales, sur les traces de leurs compatriotes Gordon Lightfoot et Anne Murray.

Malgré des débuts relativement récents, la danse est devenue une forme d'expression artistique réellement florissante. Le Canada a la chance de posséder trois troupes de ballet de classe internationale: le *Royal Winnipeg Ballet*, le *Ballet national du Canada* (établi à Toronto) et les *Grands Ballets canadiens* de Montréal, qui se sont produites à maintes reprises aux États-Unis, en Europe et en Amérique latine. Il possède également quelques troupes de ballet moderne dont l'*Anna Wyman Dance Theatre* de Vancouver, le *Toronto Dance Theatre* et le ballet *Entre Six* de Montréal.

Le théâtre

98 Deux événements, au début des années cinquante, ont marqué l'arrivée d'une ère nouvelle dans l'histoire du



théâtre au Canada: la création, en 1951, du *Théâtre du Nouveau-Monde* de Montréal et le lancement, en 1953, du *Festival shakespearien* à Stratford, petite localité du sud de l'Ontario. Ces deux troupes professionnelles étaient appelées à remporter un succès international, tout en donnant un souffle nouveau à la création théâtrale au Canada.

Au Québec, le nouveau théâtre canadien-français fait ses premiers pas en 1948 avec *Ti-Coq* de Gratien Gélinas. Cette pièce, écrite dans un langage populaire plutôt que littéraire, tiendra l'affiche pendant une période record de neuf mois. On assiste ensuite, en 1953, à la création d'une pièce de Marcel Dubé, *Zone*, dans laquelle l'auteur décrit la vie d'une famille ouvrière typiquement montréalaise. Le mouvement connaîtra son apogée avec *Les Belles-Sœurs* (1968) de Michel Tremblay qui donne au «joual» (langage populaire) ses lettres de noblesse tout en faisant ressortir les particularismes de la société québécoise. Il convient également de souligner la qualité de l'œuvre d'Antonine Maillet, auteur francophone qui, dans *La Sagouine*, évoque la vie des Acadiens, ces représentants de la culture fran-

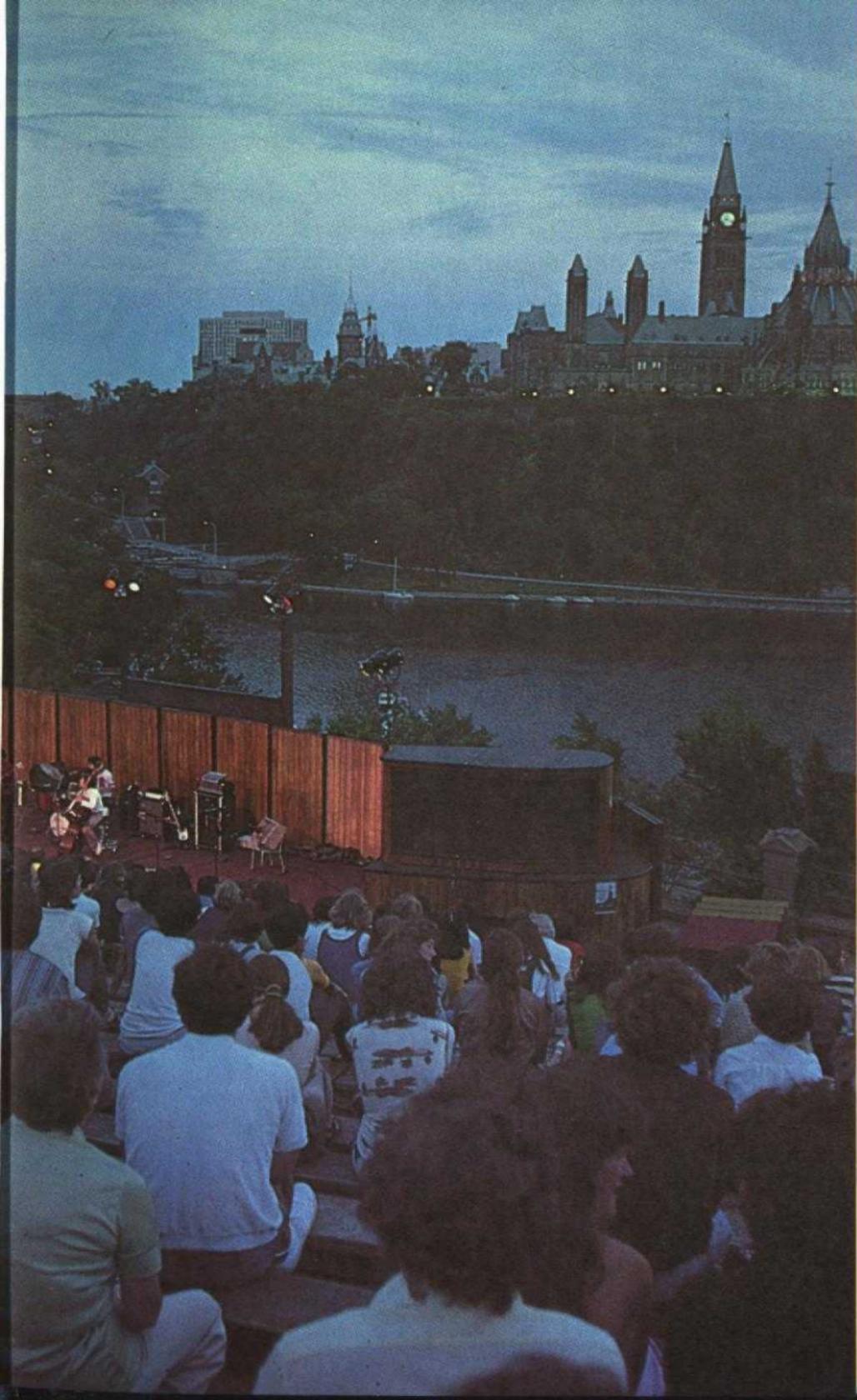


çaise dans les provinces de l'Atlantique, sur un ton où se mêlent douceur et amertume.

Au Canada anglais, le théâtre progresse dans la voie tracée par la compagnie de Stratford et sous l'égide du Conseil des Arts du Canada. Grâce à des hommes comme Leon Major (fondateur du *Neptune Theatre* d'Halifax) et John Hirsch (fondateur du *Manitoba Theatre Centre* de Winnipeg) un véritable réseau de théâtres régionaux s'est créé dans tout le pays. C'est sur ces scènes que des auteurs tels que James Reaney ont pu donner libre cours à leur inspiration mythique. Signalons, d'autre part, que, depuis les années soixante, s'épanouit un théâtre expérimental et autochtone, à la faveur duquel peuvent s'exprimer l'insolence, l'extravagance et la pensée anarchique d'un David Freeman et d'un David French, par exemple.

L'État et les arts

Au Canada, l'État accorde des subventions importantes aux arts. Étant donné l'éparpillement d'une population peu nombreuse sur un territoire immense, les Canadiens acceptent de jouer collectivement un rôle
100 qui, ailleurs, est ordinairement dévolu à des particu-



liers. Les progrès de l'urbanisation et la nécessité de promouvoir chez les Canadiens un sentiment d'appartenance à leur nation sont venus accentuer le mouvement.

La télévision et la radio illustrent particulièrement bien le rôle de l'État dans le domaine des arts. Il existe au Canada des réseaux publics et privés. La Société Radio-Canada qui a succédé à la Commission canadienne de radiodiffusion, créée en 1932, est à la fois organisme indépendant et propriété publique et c'est du Parlement qu'elle obtient ses subventions. Elle possède deux réseaux distincts de radio et de télévision, l'un anglais, l'autre français.

Dans les années trente est né l'Office national du film (O.N.F.), autre organisme public important qui, aux dires même de son premier commissaire, John Grierson, dont l'influence fut notoire, devait incarner une perception canadienne du monde («The Eyes of Canada»). Depuis 1939, l'O.N.F. a remporté des centaines de prix dans divers festivals internationaux pour ses documentaires, ses longs métrages, ses courts métrages et ses films d'animation. Organisme public, elle

102 aussi, la Société de développement de l'industrie ciné-

matographique canadienne mérite également d'être mentionnée: elle fut créée en 1968 dans le but «de favoriser et d'encourager le développement d'une industrie du long métrage au Canada». Actuellement, le Canada possède une industrie cinématographique florissante.

Le Conseil des Arts du Canada, qui distribue une bonne partie des fonds publics dont bénéficient les arts, a été établi en 1957 à la suite de la publication du rapport de la Commission Massey; on y recommandait, entre autres, de travailler à mettre réellement les activités artistiques à la portée des Canadiens, d'accroître l'aide financière accordée aux arts et de veiller à ce que leur développement ne dépende pas de l'aide de pays étrangers. Depuis ses débuts, le Conseil des Arts a octroyé des milliers de subventions dans les domaines des arts et des humanités, et il a mis sur pied des programmes culturels innovateurs qui répondent à des besoins régionaux et mettent en valeur la diversité ethnique du pays.

A l'instar du gouvernement fédéral, les provinces s'occupent, elles aussi, de subventionner et de promouvoir les arts; la plupart d'entre elles possèdent leur 103



Restauration de la forteresse de Louisbourg (Cap-Breton, Nouvelle-Écosse). Cette citadelle dont la robustesse fut légendaire (on la disait sans égale dans toute l'Amérique du Nord) fut détruite en 1760 pour devenir, depuis, le centre d'attraction d'un parc historique national.

propre conseil des arts, ou un organisme équivalent chargé de satisfaire les besoins régionaux d'ordre culturel ou artistique, qu'il s'agisse de conservation ou de restauration de biens historiques ou, encore, d'aider les collectivités ethniques.

Les relations culturelles

Le fait que les œuvres et les artistes canadiens sont de plus en plus connus dans le monde, reflète en partie le désir, sensible dans nombre de pays, de découvrir des cultures différentes à travers leurs créations et leurs artistes les plus renommés. Le Canada répond à ce désir en mettant en œuvre un programme de relations culturelles dynamique. Ce dernier est destiné à témoigner à l'étranger de son esprit créateur et de la diversité de ses réalisations et à stimuler la vie culturelle au sein du pays. Si, dans bon nombre de cas, les relations culturelles établies s'inscrivent dans le cadre d'accords officiels, il arrive aussi qu'elles se créent et s'épanouissent tout à fait librement. Signalons, en outre, que des centres culturels ont été ouverts à Paris, à Londres, à Bruxelles et à New York et que l'Institut culturel canadien de Rome reçoit des subventions de l'État.

Le programme s'étend aux universités étrangères offrant des cours spécialisés sur le Canada. Ces «études canadiennes» (enseignement, recherche et publications) ont pour objet de faire connaître et comprendre l'histoire, la littérature, la géographie, la structure politique du pays, en un mot, de promouvoir son image.

La place du Canada dans le monde



Jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, le Canada a joué un rôle quelque peu effacé sur la scène internationale. L'importance de son effort au cours de la guerre, et le fait qu'il en sortit avec une économie plus forte, à l'encontre de la plupart des pays industrialisés, lui donnèrent l'occasion et la responsabilité d'adopter un rôle plus évident après 1945. Dès lors, la présence canadienne se manifesta de plus en plus activement, que ce soit sur le plan bilatéral ou multilatéral. Au cours d'une trentaine d'années, on vit le Canada signer quelque 1500 traités et accords internationaux, adhérer à quelque 200 organismes internationaux, et établir une centaine de missions en 75 pays.

RELATIONS BILATÉRALES

États-Unis

Le Canada a tout naturellement tissé ses liens les plus importants avec son seul et très grand voisin, les États-Unis. De tous les pays souverains et indépendants, ces deux pays ont sans doute les relations réciproques les plus développées; une vaste gamme d'accords et d'arrangements lient leur destin en matière de défense,

106 d'environnement, de pêche et d'énergie.



Le Canada et les États-Unis collaborent étroitement en matière de défense de l'Amérique du Nord et dans le cadre de l'OTAN. (C'est ainsi que la Commission permanente canado-américaine de défense se réunit régulièrement depuis 1940 et qu'un commandement militaire uni, le NORAD, assure la défense aérienne des deux pays.) Ils conjuguent aussi leurs efforts pour résoudre des problèmes transfrontaliers communs concernant l'environnement, secteur qui prend de plus en plus d'importance dans les relations bilatérales. La Commission mixte internationale (C.M.I.), créée à cette fin en 1909, aux termes du Traité relatif aux eaux limitrophes, constitue un mode de coopération unique en son genre.

Chacun des deux pays est pour l'autre son premier client et son premier fournisseur: les ventes de produits canadiens aux États-Unis se sont élevées à plus de 37 milliards de dollars canadiens, montant légèrement supérieur aux deux tiers du total des exportations canadiennes; celles de produits américains au Canada, à plus de 35 milliards, soit à peu près au quart des exportations totales des États-Unis ou à l'équivalent de l'ensemble de leurs exportations en Europe. 107

En 1980, environ 80 pays avaient fait l'acquisition d'avions à décollage et atterrissage courts fabriqués au Canada. L'un de ceux-ci, le Dash-7, que l'on voit survolant Toronto, est considéré comme «l'avion le plus silencieux du monde».





Les deux tiers du commerce canadien se font avec les États-Unis, le dernier tiers se faisant essentiellement avec le Japon, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, le Venezuela et l'Italie.

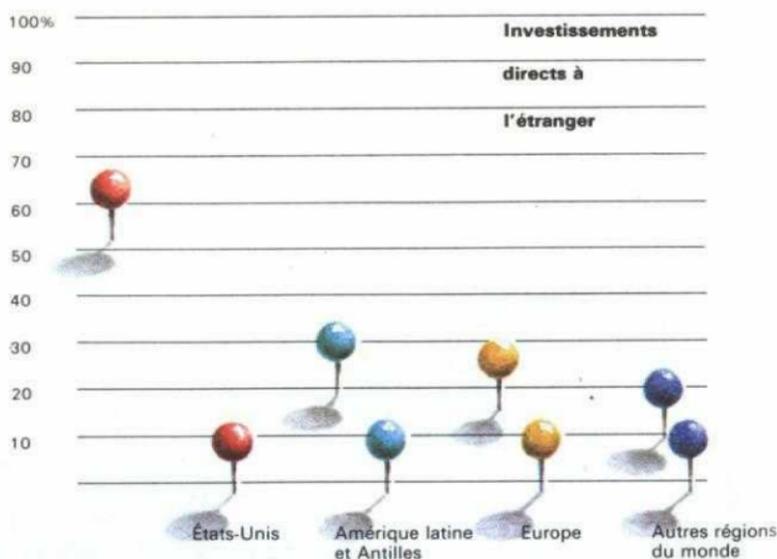


De plus, les deux pays sont l'un pour l'autre la plus grande source d'investissements de capitaux étrangers et, chaque année, plus de 60 millions de personnes franchissent la frontière non défendue la plus longue du monde.

Des rapports aussi variés et complexes ne peuvent manquer de susciter à l'occasion des frictions et des divergences de vues, les intérêts du Canada n'étant pas toujours identiques à ceux des États-Unis. Cependant, les relations entre les deux peuples et les deux gouvernements sont, dans l'ensemble, fondées sur la cordialité et une recherche constante de compréhension mutuelle et de collaboration.

L'Europe

Si les réalités géographiques ont imposé au Canada des relations étroites avec les États-Unis, l'histoire, elle, l'a attaché à l'Europe par des liens profonds. Le Canada reconnaît comme mères patries deux grandes puissances européennes, la Grande-Bretagne et la France; la grande majorité des Canadiens sont de souche européenne – 12 p. cent environ de la population actuelle sont nés en Europe – et, parmi les immigrants arrivés



récemment au Canada, nombreux sont ceux qui conservent des liens étroits avec leur pays d'origine.

La Communauté européenne est le deuxième partenaire commercial du Canada qui recherche des débouchés complétant ses échanges avec les États-Unis. En juillet 1976, le Canada et les Communautés européennes ont signé un accord-cadre de coopération économique et commerciale les liant par un «lien contractuel». L'entente, la première de ce genre qui ait été conclue entre les Communautés européennes et un pays industrialisé, crée une base de coopération économique qui devrait ouvrir aux deux parties de nouveaux débouchés en matière de commerce et d'investissements. La coopération industrielle est un objectif fondamental de cette entente. Elle est appelée à se développer avec l'accroissement des rapports entre les sociétés commerciales, des mouvements de capitaux, des échanges scientifiques et technologiques et du commerce bilatéral. L'accord prévoit également des consultations périodiques par le biais d'un comité de coopération mixte, et il est à caractère non préférentiel.

Parallèlement à ses efforts en vue d'accroître ses relations avec les Communautés européennes, le Cana- 111

da a cherché à resserrer ses liens bilatéraux avec les divers pays qui en sont membres et avec d'autres pays d'Europe.

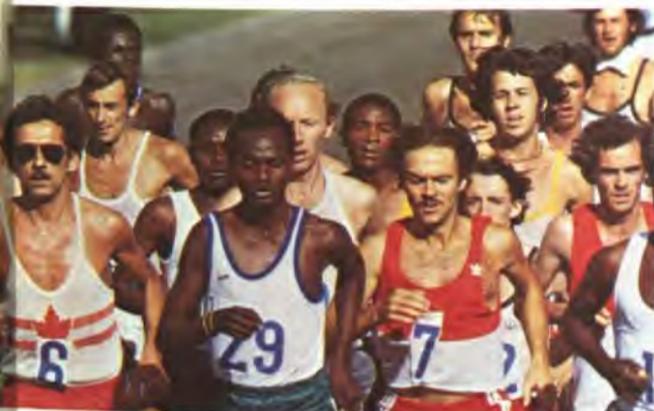
A titre de pays membre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord, le Canada contribue au maintien de la paix et de la sécurité en Europe. L'OTAN représente pour le Canada la meilleure tribune qui soit pour la consultation et l'action concertée avec les 13 États membres européens, non seulement dans les domaines militaire et politique, mais également dans les secteurs écologique, socio-économique et scientifique. Le Canada participe également aux négociations entreprises en vue d'aboutir à une réduction mutuelle et équilibrée des forces en Europe centrale, négociations qui ont été amorcées à Vienne, en octobre 1973, entre les membres de l'OTAN et ceux du Pacte de Varsovie.

Le Canada a pris une part active aux négociations, échelonnées sur deux ans, qui ont mené à l'adoption, en août 1975, de l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, signé à Helsinki par les dirigeants des 35 États participants.

Les relations du Canada avec l'U.R.S.S. et l'Europe de l'Est se caractérisent par un accroissement du volume commercial et par de nombreux échanges, particulièrement sur le plan culturel et dans le domaine des sports.

L'Asie et le Pacifique

Étant donné sa position géographique et son économie, le Canada est une puissance du Pacifique. De tous les pays de cette région, le Japon est, de loin, le premier acheteur et le premier fournisseur du Canada. D'une façon générale, il est d'ailleurs, après les États-Unis et la Communauté européenne, le client le plus important du Canada. En neuf ans, de 1969 à 1978, les échanges commerciaux entre les deux pays sont passés de \$1,2 milliard à \$3 milliards. Des sociétés japonaises ont investi au Canada des sommes considérables, principalement dans les provinces de l'Ouest d'où proviennent la plupart des produits canadiens vendus au Japon: bois, charbon et minerais. Les liens entre les deux pays ne se limitent cependant pas aux relations commerciales, ainsi qu'en témoignent une coopération qui ne cesse de croître, notamment dans les domaines



politique, économique, scientifique et technologique, et un accord culturel qui, conclu en 1976, sert de base à l'expansion des programmes et des échanges.

Le Canada accorde une importance de plus en plus marquée à ses relations avec l'Association des pays de l'Asie du Sud-Est avec lesquels existent d'excellentes perspectives de resserrer la coopération industrielle. En raison de leurs liens historiques avec l'Angleterre et d'une langue qui leur est commune, le Canada et l'Australie ont, depuis longtemps, des relations aussi étroites que variées. Le programme de développement international du Canada est né de la coopération qu'il a établie avec les pays de l'Asie du sud, dans le cadre du plan Colombo.

Le Canada a compté parmi les premières nations occidentales ayant noué des relations diplomatiques avec la République populaire de Chine. Ces dernières années, les deux pays ont élaboré des programmes culturels et universitaires et organisé des échanges dans le domaine sportif. D'autre part, le Canada vend à la Chine d'importantes quantités de produits de base, du

L'Amérique latine et les Antilles

Le Canada travaille en étroite collaboration avec certains pays latino-américains, veillant à ce que, dans l'hémisphère occidental, le développement économique d'un pays favorise celui des autres. Il participe en outre, à part entière, aux travaux de sept organisations interaméricaines, dont la Banque interaméricaine de développement, et a lancé des programmes de développement dans un certain nombre de pays de la région.

Le Venezuela est le plus important partenaire commercial du Canada en Amérique latine et, notamment, son principal fournisseur de pétrole. Cependant, le Canada a investi des sommes importantes au Brésil et il a collaboré avec l'Argentine dans le domaine de l'énergie nucléaire. Par ailleurs, ses relations avec le Mexique sont plus diversifiées que celles qu'il a nouées avec tout autre pays de la région; en effet, celui-ci n'est pas seulement un partenaire commercial des plus actifs: il accueille un grand nombre de touristes canadiens.

Les liens commerciaux qui unissent le Canada aux Antilles remontent à plusieurs centaines d'années et, depuis que ces nations insulaires ont accédé à l'in-

115



Au cours des onze premiers mois de l'année 1979, le Canada a reçu près de 31 500 000 touristes.

dépendance, leurs relations avec le Canada ont pris de l'envergure, donnant fréquemment lieu à des consultations sur des questions économiques et politiques. De plus, un flot important d'immigrants et de touristes entre le Canada et les Antilles a permis à leurs habitants de se familiariser avec leurs modes de vie respectifs.

L'Afrique et le Moyen-Orient

Le Canada joue depuis nombre d'années un rôle actif dans la recherche de solutions aux conflits qui opposent divers pays d'Afrique australe et du Moyen-Orient. La prédominance du français et de l'anglais en Afrique et le rôle que joue le Canada au sein du Commonwealth et de la Francophonie créent des liens particuliers entre celui-ci et les pays de ces régions. Ces liens se traduisent par le lancement de grandes coentreprises de développement dans certains de ces pays et par des visites réciproques de dirigeants et de représentants canadiens et africains. Le fait que plusieurs pays du Moyen-Orient jouent un rôle de plus en plus important sur le plan politique et économique a conféré, ces dernières années, une portée nouvelle aux relations diplomatiques du Canada avec la région.

L'ONU

Membre fondateur de l'ONU, le Canada a toujours attaché une très haute importance à cette organisation, bien qu'elle ait déçu les espoirs que certains nourrissaient à son propos en 1945: si elle n'a pas réussi à assurer la sécurité mondiale, elle continue, somme toute, avec ses organismes associés, à servir d'instrument utile – sinon toujours efficace – au règlement de bon nombre de problèmes internationaux qui tiennent à cœur au Canada.

Depuis quelques années, l'ONU porte un intérêt croissant aux questions économiques. Au cours de ses débats, les pays en voie de développement, qui représentent plus des deux tiers de ses membres, font preuve d'une grande solidarité dans leurs revendications en vue de l'instauration d'un nouvel ordre économique international qui leur serait plus avantageux. Le Canada reconnaît la nécessité de modifier les rapports économiques afin de réduire les disparités entre pays riches et pays pauvres et il y a travaillé résolument en participant aux délibérations qui ont eu lieu à l'échelle



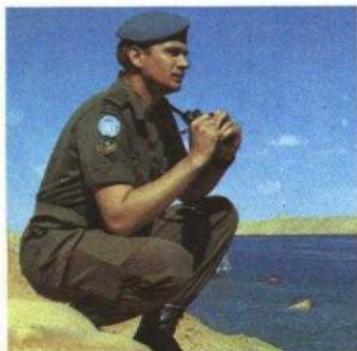
L'ambassadeur du Canada aux Nations Unies (*à droite*) converse avec le secrétaire général des Nations Unies.



internationale en 1976-1977, et à des tribunes multilatérales comme la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) et l'ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel).

Le Canada a participé à toutes les grandes opérations de maintien de la paix de l'ONU. (Certains de ses soldats ont servi en des pays aussi éloignés que le Cachemire et le Congo.) Il prend en considération les demandes de participation à de telles entreprises dans la mesure où celles-ci peuvent réellement contribuer à maintenir la paix et la stabilité. Il joue un rôle de premier plan dans les initiatives de l'ONU et d'autres tribunes internationales, tel le Comité du désarmement de Genève, visant à établir des ententes efficaces relatives à l'interdiction, à la limitation ou au contrôle de l'utilisation des armements, en particulier des armes nucléaires et des autres armes de destruction collective.

Un certain nombre de conférences organisées sous les auspices de l'ONU ont traité de questions d'un intérêt particulier pour le Canada. Ce fut, entre autres, le cas d'HABITAT, conférence sur les établissements





humains qui eut lieu à Vancouver en 1976, et des conférences sur l'environnement, la population, l'alimentation et l'eau organisées ces dernières années dans d'autres pays. Lors de la Conférence sur le droit de la mer, le Canada a joué le rôle prééminent qui lui revenait, étant donné son importance en tant que puissance maritime et ses intérêts relatifs aux ressources halieutiques.

Le Canada fait partie de toutes les institutions spécialisées de l'ONU, dont l'Organisation de l'aviation civile internationale qui a son siège à Montréal. Il figure, en outre, au neuvième rang des pays qui versent des contributions au budget annuel ordinaire de l'ONU et, depuis 1946, il a fourni plus d'un milliard de dollars aux organismes des Nations Unies.

Le Commonwealth

Du fait de ses origines françaises et anglaises, le Canada attache une importance toute particulière à ses liens avec le Commonwealth et la Francophonie.

120 Au fur et à mesure que les colonies britanniques accédaient à l'autonomie et à l'indépendance, bon



nombre de leurs chefs de gouvernement, considérant leurs affinités – usage de la langue anglaise, adoption de coutumes, d'institutions et de méthodes de travail d'origine britannique—ont désiré perpétuer une certaine forme d'association; d'où la naissance du Commonwealth moderne composé de pays de chaque continent.

Aujourd'hui, le Commonwealth est un rassemblement de pays souverains, d'états associés et de territoires dépendants dont la population représente plus du quart de la population mondiale. Au sein du Commonwealth, quelque 250 organisations non gouvernementales contribuent aujourd'hui à faire de certaines valeurs des réalités quotidiennes. Des mécanismes de consultation et de coopération ont été créés, des associations ont été constituées et des institutions subventionnées ont vu le jour. En 1978, le Canada était l'hôte des 11^e Jeux du Commonwealth (Edmonton), du 12^e Congrès des universités du Commonwealth et de la deuxième Conférence générale du Conseil d'administration de l'éducation du Commonwealth.

La Francophonie

Le Canada a toujours entretenu des relations étroites avec la France et sa participation à la vie de la Francophonie lui apparaît comme le prolongement naturel du bilinguisme canadien sur le plan international. Le mot Francophonie désigne d'ailleurs l'ensemble des pays entièrement ou partiellement de langue française, de même que le mouvement qui tend à donner un cadre organisé aux 150 millions de francophones qui ont un patrimoine culturel commun.

L'Accord culturel franco-canadien de 1965, par un effet d'entraînement, devait contribuer au rapprochement souhaité entre le Canada, les pays européens de langue française et ceux du Tiers-Monde francophone. C'est ainsi que s'affirma la présence canadienne au sein de nombreux organismes multilatéraux dont, en tout premier lieu, l'Agence de coopération culturelle et technique (A.C.C.T.). Au même titre que le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba ont pris part à la Conférence qui présida à l'institution de l'Agence. Par la suite, le gouvernement fédéral devait décider, avec le gouvernement du Québec, des modalités de participation en ce qui concerne les institutions,

122



Pays membres de la Francophonie



les activités et les programmes de l'A.C.C.T. Principal foyer de la langue et de la culture françaises au Canada, le Québec a aussi établi des programmes d'échange et de coopération avec la France dans le cadre de l'Accord culturel conclu entre le Canada et la France.

Coopération économique

A titre de puissance commerciale, le Canada porte un intérêt particulier à la croissance et à la stabilité de l'économie mondiale. L'interdépendance croissante des économies nationales s'est manifestée dans une série de « sommets économiques » qui ont réuni les dirigeants des sept principaux pays démocratiques industrialisés, dont le Canada. Les efforts déployés par ces derniers afin de définir les problèmes particuliers de l'économie mondiale et leur engagement à coopérer sans réserve en vue de les résoudre viennent s'ajouter aux efforts constants des tribunes établies à l'échelle internationale. Le Canada a participé activement aux négociations commerciales multilatérales de Genève dont l'envergure a dépassé celle de toutes les négociations antérieures, et il a également exercé une influence sur les négociations relatives à la réforme monétaire qui

123



furent menées sous l'égide du Fonds monétaire international. De plus, il a assuré la coprésidence de la conférence sur la Coopération économique internationale (conférence Nord-Sud) en 1976-1977. Il contribue à la Banque mondiale et aux banques régionales de développement, sources d'aide multilatérale au développement, et il est l'un des membres fondateurs de l'Agence internationale de l'énergie, créée sous les auspices de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Enfin, par le biais de l'Agence internationale de l'énergie atomique, il s'emploie à promouvoir l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Le Canada a participé à l'élaboration et la réalisation des programmes internationaux de développement dès l'institution de tels programmes; sa contribution s'est accrue à mesure que de nouvelles nations étaient admises au sein des Nations unies, du Commonwealth, et de la Francophonie. En 1968, il jugea que le moment était venu d'accroître l'efficacité de ses programmes d'aide. Il voulut également profiter de l'occasion pour signaler à l'attention des Canadiens, comme à celle des pays étrangers, l'importance qu'il



attachait à la coopération internationale. C'est à cette fin que le gouvernement décida de mettre alors sur pied l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Ce nouvel organisme se vit confier un double mandat: accélérer l'aide, et mettre l'accent sur les aspects sociaux du développement. Dans la décennie qui suivit, la valeur des déboursés tripla pour atteindre 1,1 milliard de dollars en 1978-1979. L'Agence est appelée à œuvrer dans des secteurs complexes d'une grande portée sociale, comme le développement rural intégré et la santé publique. La proportion de l'aide bilatérale canadienne accordée aux 20 pays les plus défavorisés est passée de 4 à 16 p. cent du chiffre total d'aide bilatérale pendant la première moitié des années soixante-dix et, depuis 1975, les pays dont le revenu moyen par habitant est inférieur à \$200 par année reçoivent 80 p. cent de cette aide.

L'aide multilatérale et l'aide apportée aux organisations non gouvernementales (O.N.G.) ont toujours représenté un pourcentage élevé des décaissements de l'ACDI.





Conception graphique
Gottschalk & Ash Ltée

Typographie
Service Typographique Ltée

Photographies
Air Canada/Film Library
Alcan
ACDI
Archives nationales
du Québec
Archives publiques
du Canada
Bob Anderson
Ballet national
du Canada/Barry Gray
Briston Productions
Bob Brooks Photo
Bob Burch
Alan Caruthers
CNR
Rudi Christl
Collection nationale
de photographies
De Havilland Aircraft Co.
GRC

La galerie nationale du Canada
John De Visser
Arthur Erickson & Assoc.
Menno Fieguth
Bryce Flynn
M. Friedland
Ted Grant
Barry Gray
Al Harvey
Malak, Ottawa
Crombie McNeil/Game Plan
Parcs Canada
Ministère des Communications
Jim Merrithew
Mia & Klaus
Office de tourisme
du Canada/G.E. Taylor
ONF/Photothèque
ONF/Service de la photo
Petrigo
Revenu Canada
Joe Santoro
Takashi Seida
Danny Singer
G.E. Taylor
Bill Twyman
Robert Van der Hilst
Brian Willer





- ★ Capitales provinciales
- Principales villes
- Route transcanadienne

● Concentration démographique

- Forêts
- Zones de prairies
- Toundra

⚡ Zones montagneuses

■ Zones arides

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20026358 3



Affaires extérieures External Affairs
Canada Canada